



Pôle finances et administration
Direction de l'analyse et du conseil
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_169
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

18 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le conseil, réuni sous la présidence de Gilbert LEPOITTEVIN, élu conformément aux conditions de l'article 2121-14 du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET PRINCIPAL					
Résultats reportés	8 495 440,04			8 943 377,65	8 495 440,04	8 943 377,65
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		26 416 929,22				26 416 929,22
Opérations de l'exercice	44 392 053,26	21 643 296,24	146 957 012,63	165 331 955,65	191 349 065,89	186 975 251,89
Restes à réaliser	21 382 581,29	12 951 410,54			21 382 581,29	12 951 410,54
TOTAUX RESULTATS	74 270 074,59	61 011 636,00	146 957 012,63	174 275 333,30	221 227 087,22	235 286 969,30
	13 258 438,59			27 318 320,67		14 059 882,08
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET CAMPING					
Résultats reportés		159 017,40		144 561,68		303 579,08
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						
Opérations de l'exercice	31 416,80	18 606,04	167 192,17	203 478,58	198 608,97	222 084,62
Restes à réaliser	20 456,80	0,00			20 456,80	0,00
TOTAUX RESULTATS	51 873,60	177 623,44	167 192,17	348 040,26	219 065,77	525 663,70
		125 749,84		180 848,09		306 597,93
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES					
Résultats reportés	26 833,29			167 008,37	26 833,29	167 008,37
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		26 833,29				26 833,29
Opérations de l'exercice	79 581,03	50 262,00	72 115,44	80 376,31	151 696,47	130 638,31
Restes à réaliser	0,00	0,00				0,00
TOTAUX RESULTATS	106 414,32	77 095,29	72 115,44	247 384,68	178 529,76	324 479,97
	29 319,03			175 269,24		145 950,21

SLO

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice Restes à réaliser TOTAUX RESULTATS	COMPTE DU BUDGET CREUSEMENT DE FOSSES					
			6 778,44		6 778,44	0,00
			3 963,95	5 585,00	3 963,95	5 585,00
						0,00
		0,00	0,00	10 742,39 5 157,39	5 585,00	10 742,39 5 157,39
Résultats reportés Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice Restes à réaliser TOTAUX RESULTATS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET PORT DE PLAISANCE					
		760 817,79		351 002,57		1 111 820,36
	505 116,91 256 337,16	817 417,82 0,00	3 146 180,07	3 271 209,36	3 651 296,98 256 337,16	4 088 627,18 0,00
	761 454,07	1 578 235,61 816 781,54	3 146 180,07	3 622 211,93 476 031,86	3 907 634,14 1 292 813,40	5 200 447,54
Résultats reportés Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice Restes à réaliser TOTAUX RESULTATS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES					
		871 499,69		204 535,54		1 076 035,23
	131 060,40 22 983,86	187 289,00	335 292,74	365 629,01	466 353,14 22 983,86	552 918,01 0,00
	154 044,26	1 058 786,69 904 744,43	335 292,74	570 164,55 234 871,81	489 337,00 1 139 616,24	1 628 953,24
Résultats reportés Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice Restes à réaliser TOTAUX RESULTATS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET PARKINGS					
		21 657,43		158 385,40		180 042,83
	60 278,19 16 677,00	76 888,93	533 363,93	364 767,62	593 642,12 16 677,00	441 656,55 0,00
	76 955,19	108 873,01 31 917,82	533 363,93 10 210,91	523 153,02	610 319,12 21 706,91	632 026,03

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE DU BUDGET CENTRE DE SANTE						
Résultats reportés	836,94			3 500,89	836,94	3 500,89
Affectation excédent d'exploitation en section		885,43				885,43
d'investissement						
Opérations de l'exercice	2 345,85	9 241,48	823 949,20	840 587,29	826 295,05	849 828,77
Restes à réaliser	937,97	0,00			937,97	0,00
TOTAUX RESULTATS	4 120,76	10 126,91	823 949,20	844 088,18	828 069,96	854 215,09
		6 006,15		20 138,98		26 145,13

- constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser, et approuve les états joints en annexe ;
- approuve le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'exercice 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 18h25		Nombre de votants : 52	
Pour : 52	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,

Gilbert LEPOITTEVIN

Signé électroniquement par : Gilbert LEPOITTEVIN
Date de signature : 01/07/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,

Sylvie LAINÉ

Signé électroniquement par : Sylvie LAINÉ
Date de signature : 01/07/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 2



Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 26 juin 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 - Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-six juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 14 juin 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Nouredine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ 18h18) - GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h27) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire VARENNE Valérie à son départ 18h45) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h40) - LAINÉ Sylvie -- LEFAIX-VÉRON Odile (arrivée 17h29) - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Raïph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand pendant son absence de 17h52 à 19h17) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivée 17h35) - MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h34) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h09) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence de 18h44 à 19h55) - TARIN Sandrine (arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HAMEL Estelle a donné procuration à DUVAL Karine
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LÉMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE Camille a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à HERY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

ABSENT

MARGUERITTE David

DÉPORT

Déport de ARRIVÉ Benoit pour la question 18
Déport de LEFRANC Bertrand pour la question 29

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 03/07/2024

ID : 050-200056844-20240626-CA_2023_01-BF

RAPPORT DE
PRESENTATION
DU

COMPTE
ADMINISTRATIF
2023



Introduction générale.....	4
Le budget principal	6
I. Une maîtrise du fonctionnement malgré une inflation persistante	6
A. Le taux d'emploi des crédits	6
B. Une évolution des dépenses de fonctionnement inférieure à l'inflation.....	7
1) Les charges à caractère général (chapitre 011) pénalisées par les dépenses énergétiques	8
2) Les charges de personnel (chapitre 012) soumises aux mesures gouvernementales	11
3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	14
4) Le prélèvement au titre du FPIC (chapitre 014)	15
5) Les charges financières (chapitre 66)	15
6) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66).....	15
II. UNE DYNAMIQUE CONJONCTURELLE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16
A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement	16
B. Les recettes de fonctionnement.....	16
1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70) dynamisés notamment par une fréquentation en hausse des équipements	17
2) Les ressources fiscales (chapitre 73-731)	21
3) Les dotations et participations	24
4) Les autres produits de gestion courante	26
5) Les produits exceptionnels.....	27
III. UN REDRESSEMENT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	27
IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	29
A. Le taux d'emploi des crédits	29
B. Les dépenses d'investissement hors dette : 33,6 M€.....	29
C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres.....	32
D. Les restes à réaliser	33
V. LA DETTE	34
A. La diminution de l'encours de la dette	34
B. Une structure de dette saine.....	35
C. Le plan d'extinction de la dette	36
Les budgets annexes	37
I. LE BUDGET CAMPING DE LA SALINE	37

A.	Les dépenses de fonctionnement.....	37
B.	Les recettes de fonctionnement.....	38
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	38
D.	La section d'investissement.....	38
II.	LE BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.....	39
A.	Les dépenses de fonctionnement.....	39
B.	Les recettes de fonctionnement.....	40
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	40
D.	La section d'investissement.....	40
E.	La dette.....	41
III.	LE BUDGET ANNEXE CREUSEMENT DE FOSSES.....	42
IV.	LE BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE.....	43
A.	Les dépenses de fonctionnement.....	43
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	50
D.	La section d'investissement.....	50
V.	LE BUDGET ANNEXE LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES.....	52
A.	Les dépenses de fonctionnement.....	52
B.	Les recettes de fonctionnement.....	53
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	53
D.	La section d'investissement.....	53
VI.	LE BUDGET ANNEXE PARKINGS.....	55
A.	Les dépenses de fonctionnement.....	55
B.	Les recettes de fonctionnement.....	55
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	56
D.	La section d'investissement.....	55
VII.	LE BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE.....	58
A.	La section de fonctionnement.....	58
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	59
C.	La section d'investissement.....	59

MM.

Conformément aux articles L.1612.12 et L.2121.14 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2023 du budget général qui retrace toutes les opérations réalisées, tant en dépenses qu'en recettes, et arrête les résultats comptables de l'exercice.

INTRODUCTION GENERALE

Après trois années marquées par deux crises successives, sanitaire et économique, les équilibres financiers de la ville de Cherbourg-en-Cotentin se sont dégradés en 2022 du fait d'une forte inflation sur les principaux postes de dépenses, tels que l'énergie, les matières premières, la masse salariale, dégradant ainsi les niveaux d'épargne.

Pour faire face à cette situation inédite, des mesures ont été prises afin d'optimiser et maîtriser l'évolution des dépenses en mobilisant l'ensemble des services municipaux. Parallèlement, le levier fiscal a été mis en œuvre pour réduire l'effet ciseau qui pèse sur la section de fonctionnement. Enfin des mesures exceptionnelles ont permis de dynamiser les recettes sur l'exercice avec notamment une forte revalorisation des bases locatives foncières et le bénéfice non pérenne du filet de sécurité de l'État pour compenser la hausse des charges énergétiques et de la masse salariale.

Le compte administratif 2023 marque ainsi un temps d'arrêt sur la diminution de l'épargne enregistrée ces trois dernières années avec un redressement des ratios financiers.

Enfin, l'année 2023 se caractérise par la mise en place de la nomenclature comptable M57, prérequis indispensable pour l'adoption du compte financier unique, ce qui impacte certaines natures comptables avec la création ou la modification de postes de dépenses ou de recettes.

Le présent rapport s'attachera donc à expliquer le plus fidèlement possible l'évolution des dépenses et des recettes entre 2022 et 2023.

Le budget général 2023 a été réalisé, tous mouvements confondus, à hauteur de 219 721 565 € en recettes (taux de réalisation de 88,67 %) pour 197 240 923 € de dépenses (taux de réalisation de 78,49 %).

en €		Dépenses réelles et d'ordre			Recettes réelles et d'ordre		
		Prévu *	Réalisé	Taux réalisation	Prévu *	Réalisé	Taux réalisation
Budget principal	Fonctionnement	163 140 727	146 957 013	95,96%	161 717 032	165 331 956	102,24%
	Investissement	88 686 906	44 392 053	50,05%	79 423 663	48 060 225	60,51%
Budget camping de la Saline	Fonctionnement	193 178	167 192	86,55%	189 455	203 479	107,40%
	Investissement	378 463	31 417	8,30%	78 607	18 606	23,67%
Budget panneaux photovoltaïques	Fonctionnement	92 483	72 115	77,98%	116 403	80 376	69,05%
	Investissement	241 190	79 581	33,00%	77 095	77 095	100,00%
Budget creusement de fosses	Fonctionnement	24 222	3 984	16,37%	31 000	5 585	18,02%
	Investissement						
Budget port de plaisance	Fonctionnement	3 337 249	3 146 180	94,27%	3 228 902	3 271 209	101,31%
	Investissement	1 832 225	505 117	27,57%	828 752	817 418	98,63%
Budget locations prestations services	Fonctionnement	470 801	335 293	71,22%	322 221	365 629	113,47%
	Investissement	1 114 744	131 060	11,76%	187 289	187 289	100,00%
Budget parking	Fonctionnement	589 977	533 364	90,40%	573 978	364 768	63,55%
	Investissement	251 259	60 276	23,99%	87 216	87 216	100,00%
Budget centre de santé	Fonctionnement	916 664	823 949	89,89%	913 927	840 567	91,98%
	Investissement	11 649	2 346	20,14%	11 722	10 127	86,39%
BUDGET GENERAL	Fonctionnement	158 765 301	152 039 070	95,76%	167 092 918	170 463 589	102,02%
	Investissement	92 516 438	45 201 852	48,86%	80 694 345	48 257 976	61,04%
BUDGET GENERAL	Toutes sections confondues	251 281 738	197 240 923	78,49%	247 787 263	219 721 565	88,67%

*hors 021, 023, 001, 002

Le budget principal est prépondérant dans le budget général, il concentre 97 % des dépenses en fonctionnement et 98 % des dépenses en investissement.

LE BUDGET PRINCIPAL

En 2023, le budget principal a dégagé 213 392 181 € de recettes pour 191 349 066 € de dépenses.

L'exécution du budget principal se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2023	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement (total)	146 957 013	165 331 956	18 374 943	8 943 378	27 318 321
Investissement (total)	44 392 053	48 060 225	3 668 172	-8 495 440	-4 827 268
Total du budget principal	191 349 066	213 392 181	22 043 115	447 938	22 491 053

Le résultat de l'exercice 2023 se chiffre à 22 043 115 €, dont 18 374 943 € en fonctionnement et 3 668 172 € en investissement.

En tenant compte des excédents antérieurs, le résultat de clôture (hors restes à réaliser) s'établit à 22 491 053 € contre 26 864 867 € en 2022, soit une diminution du fonds de roulement de 4 373 814 €.

I. UNE MAITRISE DU FONCTIONNEMENT MALGRE UNE INFLATION PERSISTANTE

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 146 957 013 €, dont 138 940 129 € en opérations réelles et 8 016 884 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux d'emploi des crédits mesure le niveau de réalisation des crédits ouverts au budget, sachant que le terme « emploi » regroupe les notions de dépenses mandatées et de charges rattachées (le service est réalisé mais les pièces justificatives n'ont pas été transmises avant la fin de la journée complémentaire).

Pour 2023, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement du budget principal se maintient à 95,03 % contre 94,96 % l'année précédente.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	37 609 547	33 506 573	89,09%
Charges de personnel (chap. 012)	89 251 862	86 865 092	97,33%
Autres charges de gestion courante (65)	17 115 913	16 425 332	95,97%
Atténuations de produits (chap. 014)	973 445	944 630	97,04%
Total gestion des services	144 950 767	137 741 628	95,03%
Charges financières (chap. 66)	1 182 993	1 155 252	97,66%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	68 000	43 249	63,60%
TOTAL	146 201 760	138 940 129	95,03%

Les charges de fonctionnement sont essentiellement constituées de dépenses récurrentes et rigides, néanmoins, certaines présentent un caractère aléatoire comme le carburant, les énergies, les matériaux.

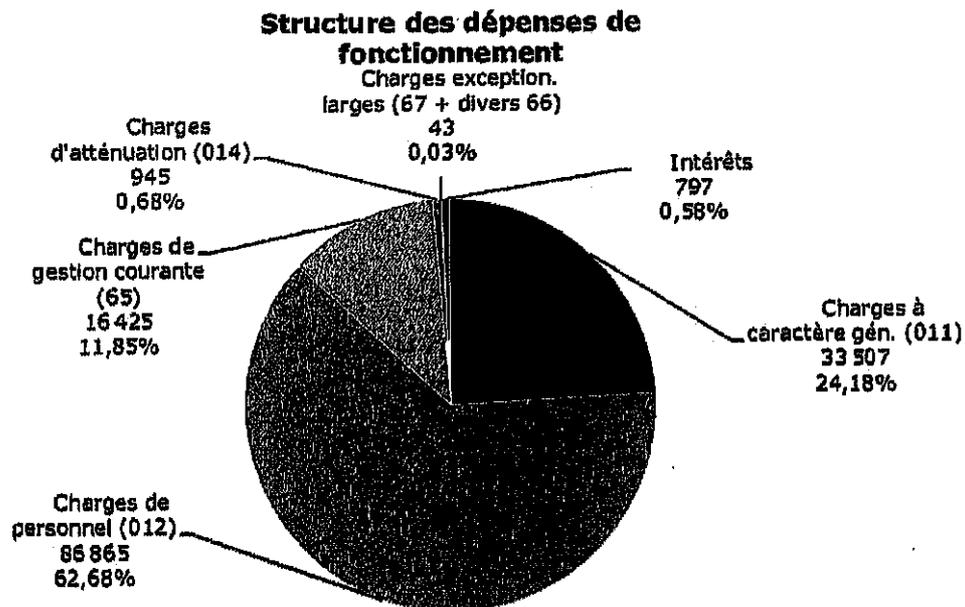
B. Une évolution des dépenses de fonctionnement inférieure à l'inflation

De compte administratif à compte administratif, les charges réelles de fonctionnement ont progressé de 4,33 % en 2023 (+5,8 M€), soit un niveau inférieur à l'inflation définitive hors tabac qui s'est établie à 4,8 %.

K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle *
Charges à caractère général (011)	29 395	33 507	4 111	13,99%	8,77%
Charges de personnel (012)	83 940	86 865	2 925	3,49%	-1,25%
Charges de gestion courante (65)	17 107	16 425	-682	-3,98%	-8,38%
Charges nettes d'exploitation	130 442	136 797	6 355	4,87%	0,07%
Charges d'atténuation (014)	1 032	945	-87	-8,46%	-12,65%
Charges de fonctionnement courantes	131 474	137 742	6 268	4,77%	-0,03%
Charges exceptionnelles (67)	617	43	-574	-93,00%	-93,32%
Charges de fonctionnement hors intérêts	132 091	137 785	5 694	4,31%	-0,47%
Intérêts nets (Intérêts nets de swaps - créances Intérêts)	740	797	57	7,73%	2,79%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	132 831	138 582	5 751	4,33%	-0,45%

*hors inflation définitive hors tabac pour 2023 : 4,8 %

En termes de structure, les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses (63 % des dépenses), suivies des charges à caractère général (24 %) et des charges de gestion courante (12 %).



1) Les charges à caractère général (chapitre 011) pénalisées par les dépenses énergétiques

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes d'administration de la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

En 2023, le chapitre 011 enregistre une progression de 14 %, soit + 4,1 M€. Cependant, en excluant les postes relatifs à l'énergie, l'alimentation, la location de bungalows et le marché enfance-jeunesse, le chapitre 011 diminue de 669 K€ sur 2023.

K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	29 395	33 507	4 111	13,99%	8,77%

Les postes en augmentation se concentrent principalement sur les comptes 60 et 61.

	2022	2023	Evolution €	Evolution %
comptes 60 produits d'entretien, fournitures, fluides...	12 290 497	16 311 186	4 020 689	32,71%
comptes 61 entretien, assurance, maintenance etc...	11 441 564	12 268 718	827 154	7,23%
comptes 62 honoraires, divers, frais télécom, rembt de frais etc...	5 225 045	4 507 927	-717 117	-13,72%
comptes 63 impôts, taxes	438 250	418 742	-19 508	-4,45%
Total chapitre 011	29 395 355	33 506 573	4 111 218	13,99%

Les dépenses comptabilisées dans les comptes 60 sont constituées des produits d'entretien, des fournitures, des charges liées à l'eau, carburant, chauffage, électricité... Les comptes 60, directement impactés par la crise inflationniste actuelle, ont globalement augmenté de 32,7 % soit 4 M€ supplémentaires par rapport à 2022.

SLOW

		2022	2023	Evolution €	Evolution %
60225	LIVRES DISQUES CASSETTES BIBLIOTHEQUES & MEDIATHEQUES	15 001	12 918	-2 083	-13,89%
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	72 990	79 316	6 326	8,67%
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES (AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER)	29 123	242 730	213 607	733,46%
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	507 069	658 985	151 916	29,96%
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	5 979 522	9 142 696	3 163 174	52,90%
60613	CHAUFFAGE URBAIN	92 934	113 600	20 666	22,24%
60621	COMBUSTIBLES	93 269	74 332	-18 937	-20,30%
60622	CARBURANTS	793 082	752 680	-40 402	-5,09%
60623	ALIMENTATION	775 538	1 298 875	523 337	67,48%
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	20 091	46 868	26 777	133,28%
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	61 926	47 846	-14 079	-22,74%
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	237 811	263 008	25 197	10,60%
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	436 308	438 724	2 416	0,55%
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	267 077	156 985	-110 092	-41,22%
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	187 345	175 743	-11 601	-6,19%
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	295 462	276 076	-19 386	-6,56%
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	122 662	131 406	8 744	7,13%
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES		12 551	12 551	
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	217 804	247 983	30 179	13,86%
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 085 484	2 137 864	52 381	2,51%
		12 290 497	16 311 186	4 020 689	32,71%

Les augmentations sont relevées sur les postes suivants :

- L'énergie et l'électricité (6012) : +53 % soit +3,2 M. Cette hausse comprend des régularisations de factures antérieures à hauteur de 1,2 M€.
- L'alimentation (60623) : +67 % soit +523 K€, dans un contexte de montée en puissance de la cuisine centrale.
- Achat de prestation de services (6042) : +214 K€, ces prestations étaient cependant enregistrées au compte 611 jusque 2022.
- Eau et assainissement : +30 % soit +152 K€ dont +122 K€ sur les piscines.

Les comptes 61 (entretien, primes d'assurance, maintenance...) ont globalement augmenté de 7,2 % en 2023, soit +0,8 M€.

		2022	2023	Evolution €	Evolution %
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 388 158	5 154 785	-233 373	-4,33%
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	561 713	588 479	26 767	4,77%
61358	LOCATIONS MOBILIERES AUTRES	475 295	805 331	330 036	69,44%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	147 253	409 337	262 084	177,98%
61521	TERRAINS	296 949	289 285	-7 664	-2,58%
615221	BATIMENTS PUBLICS	220 858	208 278	-12 580	-5,70%

		2022	2023	Evolution €	Evolution %
615231	VOIRIES	158 513	190 393	31 880	20,11%
615232	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	518 309	498 121	-20 189	-3,90%
61551	MATERIEL ROULANT	203 078	187 209	-15 870	-7,81%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	210 559	331 460	120 901	57,42%
6156	MAINTENANCE	1 282 508	1 579 172	296 664	23,13%
6161	PRIMES D ASSURANCES MULTIRISQUES	488 282	374 915	-113 366	-23,22%
6168	PRIMES D ASSURANCES AUTRES	86 109	146 744	60 635	70,42%
617	ETUDES ET RECHERCHES	437 862	403 477	-34 384	-7,85%
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	147 342	145 033	-2 309	-1,57%
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	344 905	318 969	-25 936	-7,52%
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	8 478	7 477	-1 001	-11,81%
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	465 392	630 252	164 859	35,42%
		11 441 564	12 268 718	827 154	7,23%

Les principales augmentations portent sur les dépenses suivantes :

- Les locations mobilières : +330 K€ du fait des locations de bungalows pendant les travaux (écoles Mitterrand et Noblet 333 K€).
- La maintenance : +297 K€ dont +270 K€ de régularisations de factures 2022.
- Les charges locatives : +262 K€ dont +254 K€ sur la location de l'espace René Le Bas suite à la révision du contrat de fournitures d'électricité et de gaz en 2023.
- Autres frais divers (prestations de services informatique, formation progiciel...) : +165 K€, ces dépenses étaient enregistrées au compte 611 jusque 2022.
- Les autres biens mobiliers (entretien, réparation, location de vêtements...) : +121 K€.

En parallèle, les contrats de prestations de services (611) enregistrent une baisse de 233 K€, du fait de changement d'imputation comptable de certaines dépenses (comptes 6042 et 6188).

Concernant les dépenses comptabilisées dans les comptes 62, elles ont globalement diminué de 13,7 %, soit -717 K€.

		2022	2023	Evolution €	Evolution %
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	860	252	-609	-70,75%
62261	HONORAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX		15 779	15 779	
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS	297 542	296 033	-1 509	-0,51%
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	47 446	56 294	8 849	18,65%
6228	DIVERS	1 100 852	547 703	-553 150	-50,25%
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	97 966	98 534	568	0,58%
6232	FETES ET CEREMONIES	706 123	376 881	-329 242	-46,63%
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	265 771	181 404	-84 367	-31,74%
6234	RECEPTIONS		84 234	84 234	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	50 543	106 040	55 497	109,80%
6237	PUBLICATIONS	68 041		-68 041	-100,00%
6238	DIVERS	95 338	164 653	69 314	72,70%
6241	TRANSPORTS DE BIENS	19 104	139 382	120 278	629,61%
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE		380 081	380 081	

		2022	2023	Evolution €	Evolution %
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	308 249		-308 249	-100,00%
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL		234	234	
6248	DIVERS	30	348	318	1064,55%
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	4 352	146 913	142 561	3275,69%
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	2 672	1 759	-913	-34,16%
6256	MISSIONS	151 877		-151 877	-100,00%
6257	RECEPTIONS	47 896		-47 896	-100,00%
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	158 011	168 349	10 338	6,54%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	574 369	532 313	-42 055	-7,32%
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	13 325	25 974	12 649	94,93%
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	82 148	103 024	20 876	25,41%
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	20 450	4 000	-16 450	-80,44%
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	17 168	47 758	30 590	178,18%
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	160	0	-160	-100,00%
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	84 158	94 873	10 715	12,73%
62873	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	385 041	188 911	-196 130	-50,94%
62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENT	19 505	19 951	446	2,29%
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	25 196	48 824	23 627	93,77%
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	580 853	677 427	96 574	16,63%
		5 225 045	4 507 927	-717 117	-13,72%

Le passage à la M57 impacte les imputations comptables mais globalement l'évolution des dépenses s'explique principalement par des baisses significatives sur les postes suivants :

- Les dépenses diverses (6228) : -50 % soit -553 K€, l'année 2022 comprenant des dépenses relatives au marché enfance-jeunesse dorénavant imputées au 611.
- Les fêtes et cérémonies (6232) : -47 % soit -329 K€, notamment du fait de la Drheam Cup en 2022 (-312 K€).
- Les remboursements de frais au CCAS (62873) : -196 K€, l'année 2022 comprenant 204 K€ de remboursement de frais pour le restaurant administratif au titre de 2021.

Enfin, concernant les impôts et taxes (comptes 63), on constate une baisse de 4,4 % par rapport à 2022, soit -19,5 K€.

		2022	2023	Evolution €	Evolution %
63512	TAXES FONCIERES	418 391	389 184	-29 207	-6,98%
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	10 160	15 129	4 969	48,91%
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	285	190	-95	-33,23%
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	5 148	13 648	8 499	165,09%
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	4 265	591	-3 675	-86,15%
		438 250	418 742	-19 508	-4,45%

2) Les charges de personnel (chapitre 012) soumises aux mesures gouvernementales

Les charges de personnel sont constituées des rémunérations et des charges pour un effectif de 1 724,2 équivalents temps plein (ETP) au 31 décembre 2023.

Les charges de personnel ont globalement progressé de 3,5 %, représentant +2,9 M€ par rapport à 2022.

K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges de personnel (012)	83 940	86 865	2 925	3,49%	-1,25%

Les charges de personnel sont impactées par deux types de mesures. Au titre des mesures gouvernementales, les charges de personnel ont augmenté notamment sous l'effet des hausses successives du point d'indice (3,5 % au 1^{er} juillet 2022 et 1,5 % au 1^{er} juillet 2023) représentant plus de 1,8 M€, mais aussi de la hausse du SMIC et de l'indice minimum de la fonction publique à deux reprises en 2023, représentant un coût de 400 K€.

Au titre des mesures propres à la collectivité, le chapitre 012 a été impacté principalement par le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), à travers les avancements de grades et d'échelons, à hauteur de 750 K€, ainsi que par la poursuite de l'harmonisation de la prime annuelle pour 368 K€.

Ainsi, l'augmentation des charges de personnel provient majoritairement des facteurs exogènes notamment liés à l'inflation (hausse du SMIC, augmentation du point d'indice). Malgré ces augmentations successives, le cumul des coûts de traitements et indemnités des non permanents sont globalement en diminution, du fait d'un recours restreint à ces derniers, avec la volonté politique de mieux maîtriser l'évolution du coût lié aux remplacements, besoins occasionnels et emplois saisonniers.

Le détail par article est le suivant :

	2022	2023	Variations
6216 PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	237 399	289 198	51 799
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	344 028	369 171	25 143
6331 VERSEMENT MOBILITE	705 182	725 705	20 523
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	237 259	243 903	6 644
6336 COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL	481 677	522 493	40 816
6338 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	142 271	146 311	4 040
64111 REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	37 765 717	39 709 672	1 943 955
64112 NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE (M14)	750 517		-750 517
64112 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE (M57)		458 698	458 698
64113 NBI (M57)		317 893	317 893
64114 PERSONNEL TITULAIRE INDEMNITE INFLATION	123 300		-123 300
64118 AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	10 282 353	10 669 115	386 763

SLO

		2022	2023	Variations
64121	REMUNERATION PRINCIPALE		1 379 880	1 379 880
64128	AUTRES INDEMNITES		342 535	342 535
64131	REMUNERATIONS	7 820 719	6 053 038	-1 767 680
64132	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		88 447	88 447
64134	PERSONNEL NON TITULAIRE INDEMNITE INFLATION	39 500		-39 500
64138	PRIMES ET AUTRES INDEMNITES	1 676 629	1 089 106	-587 522
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACATION		45 727	45 727
6415	CONGES PAYES		256 931	256 931
64164	EMPLOI D INSERTION INDEMNITE INFLATION	600		-600
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES		47 826	47 826
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	118 999		-118 999
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS (M14)		270 801	270 801
64171	REMUNERATION DES APPRENTIS (M57)	167 278		-167 278
64172	APPRENTIS INDEMNITE INFLATION	1 400		-1 400
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	8 362 901	8 603 830	240 929
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	12 466 208	13 053 335	587 126
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	373 290	361 581	-11 709
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	563 067	479 870	-83 197
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	22 057		-22 057
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	66 532	79 635	13 103
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	592 409	611 978	19 569
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	29 601	34 680	5 079
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	546 284	573 070	26 786
6488	AUTRES CHARGES	22 505	40 664	18 158
		83 939 682	86 865 092	2 925 411

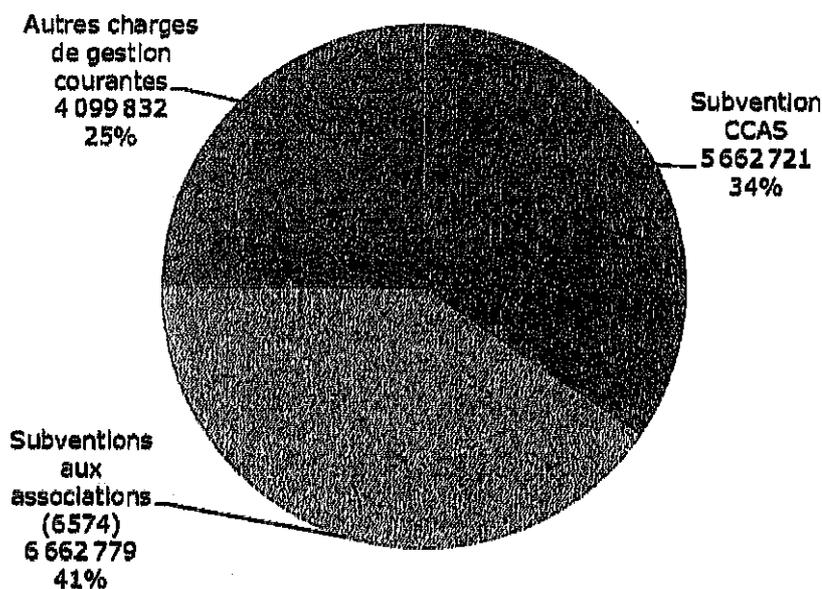
3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante sont essentiellement constituées des diverses participations et subventions.

Le chapitre 65 a diminué de 4 %, soit une baisse de 682 K€ par rapport à 2022.

K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle *
Charges de gestion courante (65)	17 107	16 425	-682	-3,98%	-8,38%

Répartition des autres charges de gestion courante



La commune a versé un montant total de 6 662 779 € de subventions en faveur des associations et autres organismes (compte 6574), en hausse de 1 % (+71K€).

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Subventions aux associations (6574)	6 591 726	6 662 779	71 054	1,08%

Suite au passage à la M57, les subventions aux budgets annexes sont dorénavant intégrées au compte 65 (compte 67 en M14). Si le budget annexe « Parking » n'a pas nécessité de participation du budget principal, le budget annexe du « Centre de santé Brès-Croizat » a perçu une subvention de 281 K€.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Subvention budget annexe parking	323 113	0	-323 113	-100,00%
Subvention budget annexe centre de santé Brès-Croizat	191 953	281 232	89 279	46,51%

Le chapitre 65 comprend également la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville. Celle-ci, représentant 34 % du chapitre 65, s'est élevée à 5 662 721 €, soit une baisse de 1,3 M€ par rapport à 2022. Cette baisse correspond à la participation exceptionnelle accordée en 2022 qui n'a pas été reconduite sur 2023. Ainsi, hors mouvement exceptionnel, la participation au CCAS est restée stable.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Subvention CCAS	6 962 721	5 662 721	-1 300 000	-18,67%

Enfin, parmi les autres dépenses, on peut noter la hausse des intérêts moratoires et pénalités sur marché (+113 K€ dont 107 K€ sur marché de fourniture de gaz).

4) Le prélèvement au titre du FPIC (chapitre 014)

Le FPIC, mécanisme de péréquation horizontale, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

L'entité intercommunale est devenue inéligible au FPIC à compter de 2019. Depuis 2021, ne subsiste que le prélèvement qui s'est élevé pour Cherbourg-en-Cotentin à 885 296 € pour 2023 contre 977 270 € l'année précédente.

Cependant, dans le cadre de la révision du pacte financier et fiscal, la communauté d'agglomération a décidé de compenser les pertes de FPIC subies par les communes membres depuis 2019 en attribuant une attribution de compensation nouvelle, à hauteur de 1,3 M€ pour la ville, à compter de 2023.

	Notifié 2022			Notifié 2023		
	prélèv.	reversem.	solde FPIC	prélèv.	reversem.	solde FPIC
FPIC	977 270		-977 270	885 296		-885 296

5) Les charges financières (chapitre 66)

Les charges financières ont progressé de 7,7 %, soit une hausse de 57 K€ par rapport à 2022, compte tenu de la hausse de l'encours de la dette ainsi que de la hausse des taux variables. Les swaps ont toutefois permis de limiter cette hausse pour plus de 296 K€.

K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Intérêts nets (Intérêts nets de swaps - créances Intérêts)	740	797	57	7,73%	2,79%

6) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66)

Suite au passage à la M57, les charges exceptionnelles ne concernent plus que les dépenses de type régularisations antérieures (dont titres annulés sur exercices antérieurs) d'où cette diminution

de 547 K€ sur 2023. Comme évoqué précédemment, la subvention d'équilibre au budget annexe « Parking » était comptabilisée au chapitre 67 en 2022 pour 325 K€.

K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges exceptionnelles (67)	617	43	-574	-93,00%	-93,32%

II. UNE DYNAMIQUE CONJONCTURELLE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 165 331 956 €, dont 161 911 865 € en opérations réelles et 3 420 091 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement

Le taux d'emploi des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

€	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	11 945 945	12 503 388	104,67%
73 Impôts et taxes	30 447 024	30 436 907	99,97%
731 Fiscalité locale	53 808 276	54 612 408	101,49%
74 Dotations, subventions et participations	59 835 830	59 890 579	100,09%
75 Autres produits de gestion courante	1 276 745	2 274 280	178,13%
013 Atténuation de charges	466 303	610 428	130,91%
TOTAL RECETTES DES SERVICES	157 780 123	160 327 991	101,61%
76 Produits financiers	276 601	396 790	143,45%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	229 079	212 784	92,89%
TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions*)	158 285 803	160 937 565	101,68%

*déduction des cessions au compte 775 : 974 300 €

Le taux de réalisation des recettes du budget principal s'élève à 101,68 %, illustrant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

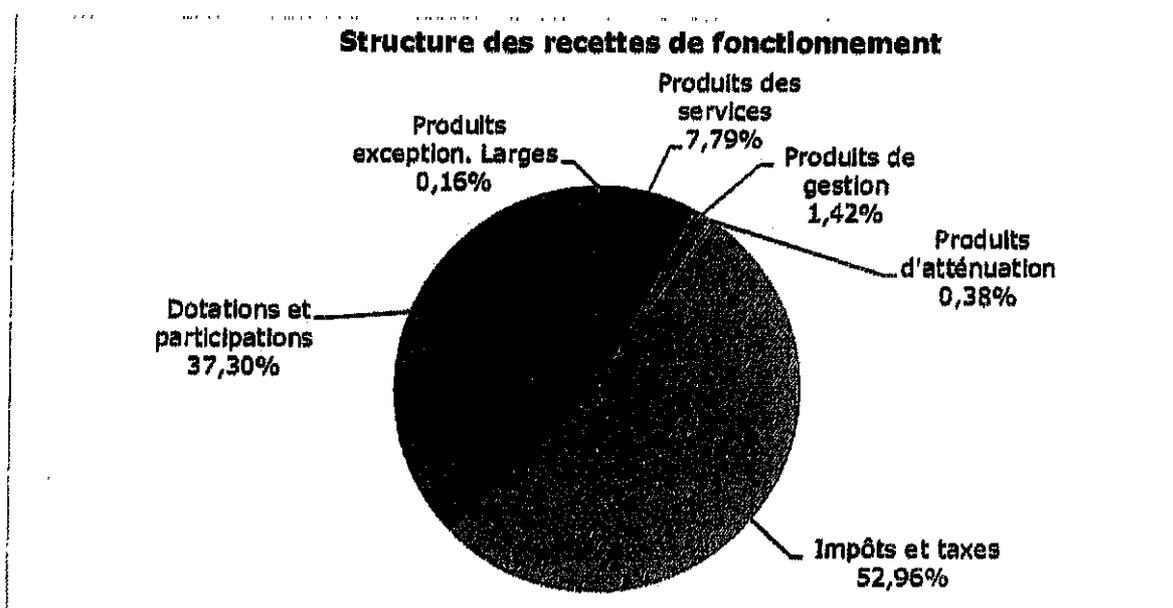
B. Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement ont enregistré une hausse de 9,26 % (+13,6 M€).

en K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution nominale %	Evolution réelle %
Produits des services et du domaine (70)	11 291	12 503	1 212	10,73%	5,66%
Produits de gestion (75)	1 323	2 274	951	71,88%	64,01%

en K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution nominale %	Evolution réelle %
Produits d'atténuation (013)	747	610	-136	-18,25%	-22,00%
Impôts et taxes (73-731)	78 076	85 049	6 973	8,93%	3,94%
Dotations et participations (74)	55 224	59 891	4 666	8,45%	3,48%
Produits de fonctionnement courant	146 662	160 328	13 666	9,32%	4,31%
Produits exceptionnels larges (76* net + 77* hors cessions)	303	251	-52	-17,03%	-20,83%
Produits de fonctionnement	146 965	160 579	13 614	9,26%	4,26%

Les principales ressources sont les impôts et taxes (53 %), les dotations et participations (37 %) et les produits des services et du domaine (8 %).



1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70) dynamisés notamment par une fréquentation en hausse des équipements

Le chapitre 70 a progressé de 10,73 %, soit +1,2 M€.

en K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution nominale %	Evolution réelle %
Produits des services et du domaine (70)	11 291	12 503	1 212	10,73%	5,66%

a) Les produits des services

Les produits des services comprennent toutes les redevances liées aux droits d'entrée pour les équipements culturels, sportifs et de loisirs ainsi que les recettes de crèches et de restaurants scolaires de la ville. Ces redevances ont généré une recette totale de 5 M€ en 2023, en hausse de 10 %, soit +465 K€. Depuis 2022, la ville a retrouvé un niveau normal de recettes après trois années pénalisées par l'épidémie de COVID-19.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Redevances et droits des services à caractère culturel (7062)	278 580	298 208	19 628	7%
Redevances à caractère sportif (70631) et de loisirs (70632)	1 106 801	1 120 091	13 290	1%
Redevances et droits des services à caractère social (7066)	1 042 739	986 581	-54 158	-5%
Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement (7067)	2 032 071	2 508 077	476 006	23%
Autres (70688)	73 981	84 180	10 199	14%
Total redevances 706*	4 534 173	4 999 138	464 965	10%

La principale augmentation de ces recettes provient des redevances des services extra-scolaires (+280 K€) et de la restauration scolaire en raison d'une augmentation de la fréquentation (+198 K€).

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Redevances restaurants scolaires	1 311 064	1 508 917	197 853	15%
Redevances péri-scolaire	473 597	471 894	-1 703	0%
Redevances extra-scolaire	247 410	527 266	279 856	113%
Total 7067	2 032 071	2 508 077	476 006	23%

Les recettes des services à caractère sportif et de loisirs restent stables (+ 13 K€). Les recettes des entrées du centre aquatique d'Equedreville, de Collignon et de la Butte augmentent respectivement +21 K€, +4 K€ et +1 K€. Les recettes des entrées de Chantereyne diminuent quant à elles de 19 K€ (fermeture estivale). Les recettes provenant des communes extérieures pour l'apprentissage scolaire de la nage diminuent de 14 K€. L'augmentation des recettes des animations sportives (+ 5 K€) et des animations jeunesse (+15 K€) rééquilibre la recette globale.

Les recettes des services culturels augmentent de 7 %. Plus précisément, les recettes du conservatoire augmentent de 47 %, passant de 63 K€ à 93 K€. Les recettes des ateliers culturels ont augmenté de 12 K€ (+157 %) suite à la révision tarifaire au 1^{er} septembre 2023. Les recettes des entrées aux musées ont augmenté de 18 K€ (+ 57%). Le produit de la billetterie des spectacles culturels diminue quant à lui de 39 K€ (-23 %).

Les recettes enregistrées au compte 70688 ont augmenté de 14 % et proviennent principalement du restaurant administratif pour les agents de la ville (+24 %), en raison d'une augmentation de la fréquentation (17 182 repas fournis en 2022, 22 254 en 2023). Une partie de ces recettes provient également, dans une moindre mesure, des prestations proposées par la Maison d'Education à l'Environnement et au Développement Durable qui ont diminué de 1 K€ (-14 %).

Les recettes à caractère social (crèches, jeunesse, centres sociaux...) sont en diminution de 5 % (-54 K€). Le pôle petite enfance Agnes Varda, ouvert en septembre 2022, a effectué en 2023 son premier exercice complet, enregistrant ainsi une augmentation de 65 K€ par rapport à 2022. Cet

SLO

établissement remplace les crèches Talluau et Levallois qui ont par conséquent fermé et enregistré aucune recette en 2023. L'accueil familial connaît une diminution de 55 K€ de ses recettes.

Les crèches de la Fenotte, des Eglantines et Denis Cordonnier connaissent une baisse globale de leurs recettes de 72 K€, notamment en raison de fermetures temporaires et de diminution des agréments entre 2022 et 2023. Enfin, les recettes issues de la colonie d'Imbranville diminuent de 7 K€ (-59 %).

b) Les produits des domaines

Les redevances liées au stationnement ainsi que les redevances d'occupation du domaine public ont augmenté de 11% en 2023 (+104 K€).

€	2022	2023	Évolution €	Évolution %
Redevances cimetières (70311 et 70312)	194 245	267 567	73 322	38%
Droits de stationnement et de location sur la voie publique (70321, 70322, 70328)	57 049	70 614	13 565	24%
Redevances d'occupation du domaine public (70323)	316 391	367 611	51 220	16%
Redevances stationnement (70383)	251 575	253 335	1 759	1%
Redevance forfaitaire post stationnement (70384)	81 069	34 074	-46 995	-58%
Autres redevances (70388)	24 309	35 392	11 083	46%
Total 703*	924 639	1 028 594	103 955	11%

Les redevances cimetières ont augmenté 38 % (+73 K€), cette hausse est en partie conjoncturelle. En effet, la mise en place d'une règle cimetières en milieu d'année a perturbé le rythme d'émission des titres sur l'exercice 2022. Par ailleurs, l'augmentation des tarifs des cimetières au 1^{er} janvier 2023 de +7,1 % a permis une hausse des recettes sur les concessions.

Les droits de stationnement et de location sur la voie publique ont augmenté de 13,5 K€ par rapport à 2022. Elles sont composées principalement des redevances pour les emplacements terrasses (en augmentation de 111% par rapport à 2022, soit + 25 K€).

Les redevances d'occupation du domaine public (70323) ont augmenté de 51 K€ mais cela comprend notamment des régularisations de loyers sur les années 2018-2022 pour 30 K€ (convention nœud de raccordement optique (NRO) stade Fatome). Au global, les redevances des antennes relais et locaux NRO représentent 119 K€ en 2023.

Les redevances de stationnement restent stables (+1 %). Après une période de travaux en 2022, le parking Notre Dame a été mis en fonction le 6 janvier 2023, où des horodateurs ont été installés. Ainsi, à compter de 2023, les recettes ont été intégrées au budget principal (auparavant au budget annexe parking). En 2023, le parking Notre Dame a généré 39 K€ de recettes. Cependant, les recettes globales des horodateurs n'ont pas évolué car plusieurs horodateurs ont dû être mis hors services du fait des travaux du BNG (rue du Val de Saire, rue Carnot, place Jaurès, quai Alexandre III).

La redevance forfaitaire post stationnement a diminué de 58 %, soit -47 K€.

Les autres redevances sont principalement issues des recettes des bornes de recharges électriques. Elles sont en augmentation de 35 % par rapport à 2022 (+ 8 K€) suite à la mise en vigueur de la nouvelle grille tarifaire à compter de septembre 2023 ainsi que de l'augmentation de l'usage (+ 12%).

c) Les refacturations des mises à disposition

Les produits des services et du domaine comptabilisent également les remboursements liés à la mise à disposition du personnel des budgets annexes, CCAS et régies. Ce poste a augmenté de 12 % soit +254 K€. Il est à noter cependant que pour certains budgets annexes, la refacturation des charges de personnel n'avait pas pu être comptabilisée en 2021 suite au refus de la trésorerie municipale. Après mise en conformité, les régularisations se rapportant à 2021 (92 K€) ont été passées sur l'exercice 2022. En corrigeant ces régularisations, les recettes ont augmenté en réalité de 17 % sur 2023.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Budget port de plaisance	831 368	926 500	95 132	11%
Budget parking	301 008	296 594	-4 413	-1%
Budget camping de la Saline	140 235	67 871	-72 364	-52%
Budget creusement de fosses	40 550	3 964	-36 586	-90%
Budget panneaux photovoltaïques			0	
Caisse des écoles	158 127	233 375	75 248	48%
CCAS	182 409	225 706	43 297	24%
Centre de santé	518 583	672 397	153 813	30%
Mise à disposition personnel budgets annexes, CCAS, régies (70841-3-4)	2 172 280	2 426 406	254 127	12%
	2080071	2426406	346335	17%

Il en est de même pour les frais d'administration générale des budgets annexes (compte 70872), refacturés à hauteur de 5 % des recettes réelles de fonctionnement, les remboursements n'ont pas pu être constatés sur l'exercice 2021. Ainsi, si ces recettes affichent une baisse de 46 %, elles ont en réalité augmenté de 10 % sur 2023 en corrigeant l'exercice 2022.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Budget locations	17 062	12 130	-4 932	-29%
Budget port	276 609	154 174	-122 436	-44%
Budget panneaux	10 145	4 000	-6 145	-61%
Budget camping	18 570	10 151	-8 419	-45%
Budget parkings	40 269	16 840	-23 429	-58%
Remboursement frais généraux	362 655	197 295	-165 360	-46%
	179 810	197 295	17 485	10%

Enfin, le chapitre 70 comprend les remboursements liés à la mise à disposition du personnel de la communauté d'agglomération du Cotentin, qui enregistrent une diminution de 3 % soit 60 K€. Pour rappel, depuis 2021, l'attribution de compensation n'intègre plus les remboursements des

charges des services communs fonctionnels « mutualisés » des systèmes d'information, des ressources humaines, des finances et font l'objet d'un remboursement distinct.

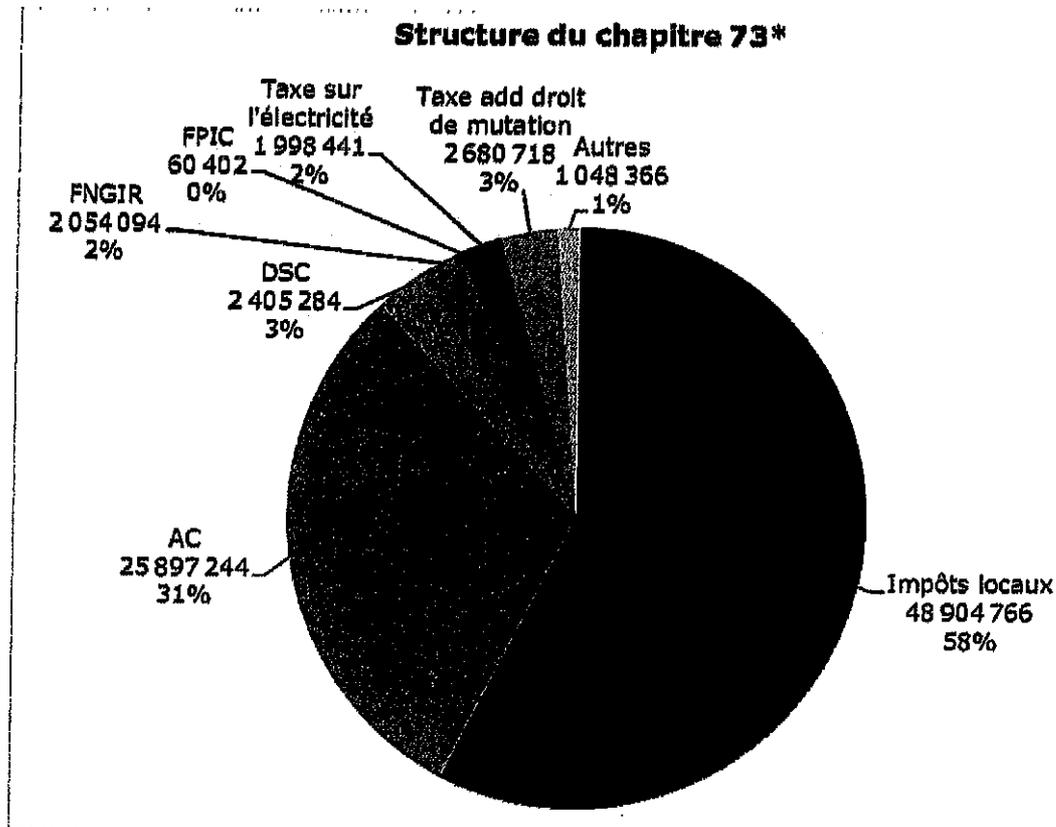
€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Mise à disposition de personnel EPCI	221 347	61 377	-159 970	-72%
Rembt frais personnel service commun finances	545 981	498 934	-47 047	-9%
Rembt frais personnel service commun SI/RH	1 538 981	1 686 125	147 144	10%
Total rembt frais personnel EPCI (70846)	2 306 310	2 246 436	-59 874	-3%

2) Les ressources fiscales (chapitre 73-731)

Les ressources fiscales ont atteint un produit de 85 M€ en 2023, en hausse de 8,9 %, représentant près de 7 M€ de recettes supplémentaires.

en K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution nominale %	Evolution réelle %
Impôts et taxes (73-731)	78 076	85 049	6 973	8,93%	3,94%

58 % des ressources proviennent des impôts directs locaux et 31 % de l'attribution de compensation (AC).



a) Les impôts directs locaux

L'évolution du produit des impôts directs locaux dépend de quatre facteurs :

- L'évolution des taux d'imposition ;
- La revalorisation forfaitaire des bases fiscales foncières décidée par la loi de finances, +7,1 % en 2023 ;
- L'évolution physique des bases fiscales liée à la conjoncture socio-économique ;
- Les politiques d'exonérations décidées par l'Etat ou la commune.

En 2023, les bases de foncier bâti et non bâti ont respectivement évolué de 7,01 % et 3,59 %. Les bases de TH ont quant à elle augmenté de 29,77 %. Toutefois, cette augmentation est à relativiser car principalement due à la mise en place de l'outil « Gérer Mes Biens Immobiliers », permettant à chaque contribuable de déclarer ses biens selon leurs usages, mais sur lequel des anomalies ont été recensées et ont généré des rôles à tort.

Afin de neutraliser la réforme de la TH, la commune de Charbourg-en-Cotentin s'est vue appliquer un coefficient correcteur représentant un prélevement sur les recettes de près de 1,7 M€ pour 2023.

Pour faire face à l'inflation qui pèse sur les charges de fonctionnement, la commune a décidé d'augmenter ses taux à hauteur de 5 % sur 2023 générant un produit fiscal supplémentaire de 2,4 M€.

Ainsi, le produit total a atteint près de 48,8 M€ en 2023, en hausse de 13,01 % par rapport à 2022, soit une recette supplémentaire de 5,6 M€.

K €	2022	2023	Evolution nominale %	Evolution physique %
Base TH	5 519	7 162	29,77%	21,17%
Base FB	94 438	101 057	7,01%	-0,08%
Base FNB	455	471	3,59%	-3,28%

Taux TH	15,97%	16,77%	5,0%
Taux TFB	46,22%	48,53%	5,0%
Taux TFNB	39,88%	41,87%	5,0%

K €	2022	2023	Evolution %	Evolution K€
Produit TH	881	1 201	36,27%	320
Produit FB	43 649	49 043	12,36%	5 394
Produit FNB	181	197	8,76%	16

Coeff correcteur réforme TH	-1 567	-1 683		-116
Total	43 145	48 759	13,01%	5 614

En tenant compte des rôles complémentaires et supplémentaires, les contributions directes locales se sont établies à 48,9 M€ en 2023.

b) Les autres impôts et taxes

Les autres recettes fiscales ont évolué de la manière suivante :

K €	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Taxe sur l'électricité (73141)	1 581	1 998	417	26,39%
Taxe sur la publicité extérieure (73174)	594	586	-8	-1,31%
Produit des jeux (731732)	430	367	-62	-14,52%
Taxe additionnelle aux droits de mutation (73123)	2 945	2 681	-264	-8,96%

La taxe communale sur la consommation finale d'électricité, due par tous les consommateurs finaux, particuliers et professionnels, au travers de leur consommation d'électricité, a atteint 2 M€ en 2023, en hausse de 26,4 % (+417 K€) du fait de régularisations concernant en réalité l'exercice 2022.

La taxe sur la publicité extérieure (TLPE) et la recette des produits des jeux ont diminué respectivement de 8 K€ et 65 K€ sur 2023.

Du fait d'un resserrement du marché immobilier, la taxe additionnelle aux droits de mutation, due par les acquéreurs de biens immobiliers sur le montant des transactions, enregistre une baisse de près de 9 % (-264 K€) pour atteindre 2,7 M€ en 2023.

c) L'attribution de compensation (AC)

L'attribution de compensation représente 31 % des ressources fiscales et fige ainsi un tiers des ressources communales.

Le mécanisme de l'attribution de compensation (AC) a été créé par la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres.

Les principaux transferts de compétences ont été effectués entre 2017 et 2020 (MEF, SDIS, Cité de la mer, eaux pluviales...)

La commune de Cherbourg-en-Cotentin s'est vue verser une attribution de compensation d'un montant de 25 897 244 € en 2023, en hausse de 5,3 % soit +1,3 M€, ce qui correspond à l'AC FPIC prévue par le pacte financier et fiscal afin de compenser les pertes de FPIC subies par les communes membres entre 2016 et 2023.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Attribution de compensation	24 590 974	25 897 244	1 306 270	5,31%

d) La dotation de solidarité communautaire

Depuis 2017, la communauté d'agglomération verse à ses communes membres une dotation de solidarité communautaire (DSC).

Pour la commune de Cherbourg-en-Cotentin, la DSC s'est élevée à 2 405 284 € en 2023, soit une baisse de 5 K€, qui s'explique par la mise en œuvre de l'AC FPIC entraînant une sortie des neutralisations de FPIC 2017-2018 au sein de la DSC (-125 K€).

La DSC a permis de compenser la perte de la dotation nationale de péréquation ainsi que de la dotation forfaitaire à hauteur de 115 K€.

Enfin, depuis 2019, la DSC est également l'instrument pour compenser les communes qui ont accordé l'abattement de 15% sur la taxe foncière sur les propriétés bâties des commerces dont la surface de vente est inférieure 400 m². Le montant s'est élevé à 102 948 € (+5 K€) en 2023 pour Cherbourg-en-Cotentin.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Dotation de solidarité communautaire	2 410 661	2 405 284	-5 377	-0,22%

e) La FNGIR

La FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) constituait, avec la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP dans chapitre 74), une dotation de neutralisation de la réforme de 2010 valant suppression de la taxe professionnelle. Elles sont réputées figées.

Le FNGIR est donc resté stable à 2 054 094 €.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
FNGIR	2 054 094	2 054 094	0	0,00%

3) Les dotations et participations

Les dotations et participations ont augmenté de 8,5 %, soit +4,7 M€.

en K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution nominale %	Evolution réelle %
Dotations et participations (74)	55 224	59 891	4 666	8,45%	3,48%

a) La DGF en diminution

La dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est établie à 42 288 949 € en 2023, en baisse de 0,25 % (-106 K€).

Depuis 2019, la dotation forfaitaire de Cherbourg-en-Cotentin évolue en fonction de la variation de la population et du prélèvement « potentiel fiscal ».

Le potentiel fiscal, qui est un indicateur de mesure de la richesse fiscale locale, pénalise la commune depuis son intégration au sein de la communauté d'agglomération. Ce paramètre, conjugué à la diminution de la population, a fait diminuer la dotation forfaitaire de 97 K€ en 2023.

La dotation de solidarité urbaine (DSU) d'un montant de 10 365 544 € a progressé de 105 K€ et la dotation de solidarité rurale (DSR) s'est maintenue à hauteur de 241 414 €.

La dotation nationale de péréquation (DNP) vise à réduire les écarts de richesse fiscale entre les communes. La majoration du potentiel financier de la commune en 2018, a entraîné, à compter de 2019, la perte de la part majoration (466 K€), ainsi que la baisse de la dotation spontanée de la part principale. En 2023, la DNP s'est élevée à 1 032 299 €, en baisse de 115 K€.

Dans la continuité des années précédentes, les pertes de DGF sont compensées par la communauté d'agglomération du Cotentin, afin de neutraliser les effets de la création de la communauté d'agglomération sur la DGF des communes.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Dotation forfaitaire	30 746 209	30 649 692	-96 517	-0,31%
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	10 260 307	10 365 544	105 237	1,03%
Dotation de solidarité rurale (DSR)	241 414	241 414	0	0,00%
Dotation nationale de péréquation (DNP)	1 146 999	1 032 299	-114 700	-10,00%
Total DGF	42 394 929	42 288 949	-105 980	-0,25%

b) Les dotations de compensation et de péréquation fiscales

Depuis 2021 dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation, ne subsistent que les compensations de taxes foncières qui se sont établies à 3 957 428 € en 2023, en hausse de 12,7 % soit +447 K€.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Compensations TF	3 510 131	3 957 428	447 297	12,74%

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) s'est établi à 1 691 292 € en 2023, en hausse de 4,4 % représentant +71 K€.

€	2022	2023	Variation €	Evolution %
FDTP	1 619 959	1 691 292	71 334	4,40%

c) La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) constituait, avec le FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources, dans chapitre 73), une dotation de neutralisation de la réforme de 2010 valant suppression de la taxe professionnelle.

En 2023, la dotation est restée stable à 1 082 287 €.

€	2022	2023	Evolution €	Evolution %
DCRTP	1 082 287	1 082 287	0	0,00%

d) Les autres participations

Outre les dotations et compensations d'Etat, le chapitre 74 comprend les subventions de fonctionnement perçues par la ville : Etat, Département, Région, Communes, CAF...

Globalement, en 2023, ces participations (comptes 747) ont atteint un montant global de 10 322 591 €, en hausse de 70 % soit 4,2 M€. Cette forte évolution s'explique principalement par le fonds de soutien dont la commune a bénéficié en 2023 à hauteur de 3,6 M€. En corrigeant cette recette exceptionnelle non pérenne, les dotations et participations ont augmenté de 11 %.

€	2022	2023	Variation €	Evolution %
Comptes 747*	6 080 297	10 322 591	4 242 294	69,77%

La majorité des participations est comptabilisée sur l'article comptable 7478 et correspond aux participations de la CAF et de la MSA. Sur l'exercice 2023, ces recettes se sont élevées à 5 867 538 €, en hausse de 13 % soit 680 K€ supplémentaires. La ville a perçu une demi-année supplémentaire au titre du bonus de territoire de la CAF ce qui représente plus de 533 K€. Ces recettes sont amenées à diminuer dès 2024 du fait d'une perception en direct par les prestataires.

€	2022	2023	Variation €	Evolution %
7478 subv et particip. Autres organismes	5 187 739	5 867 538	679 799	13,10%

4) Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) ont progressé de 71,9 % (+951 K€).

en K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution nominale %	Evolution réelle %
Produits de gestion (75)	1 323	2 274	951	71,88%	64,01%

Cette forte évolution s'explique par l'encaissement d'une indemnité sinistre sur la salle Imagin'art (715 K€). Hors élément exceptionnel, ce chapitre comprend essentiellement les revenus des immeubles qui ont diminué de 9 %, soit -107 K€, notamment du fait que l'année 2022 comprenait des régularisations se rapportant à 2021.

	2022	2023	Variation €	Evolution %
752 revenus des immeubles	1 164 962	1 058 223	-106 739	-9,16%
75813 redevances par les fermiers et concessionnaires	119 290	142 872	23 582	19,77%
Autres produits de gestion courante	38 904	1 073 185	1 034 282	2658,58%
Total	1 323 156	2 274 280	951 124	71,88%

5) Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels qui comprennent essentiellement des écritures de régularisation sur exercices antérieurs (comptabilisés dans le chapitre 77) ont diminué de 17 %, soit -52 K€.

en K€	2022	2023	Evolution K€	Evolution nominale %	Evolution réelle %
Produits exceptionnels larges (76* net + 77* hors cessions)	303	251	-52	-17,03%	-20,83%

Les produits exceptionnels sont fluctuants d'une année sur l'autre. En 2023, il a été mouvementé des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 213 K€.

III. UN REDRESSEMENT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

L'évolution des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

K€	2021	2022	2023	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	140 624	146 662	160 328	13 666	9,32%
- Charges de fonctionnement courant	119 851	131 474	137 742	6 268	4,77%
= EXCEDENT BRUT COURANT	20 773	15 188	22 586	7 398	48,71%
+ Produits except. et fin. hs intérêts	331	303	251	-52	-17,03%
- Charges except. et fin. hs intérêts	384	617	43	-574	-93,00%
= EPARGNE DE GESTION	20 720	14 874	22 795	7 921	53,25%
- Intérêts	626	740	797	57	7,73%
= EPARGNE BRUTE	20 094	14 134	21 997	7 864	55,64%
- Capital	7 896	8 194	5 153	-3 041	-37,11%
= EPARGNE NETTE	12 198	5 940	16 844	10 904	183,57%

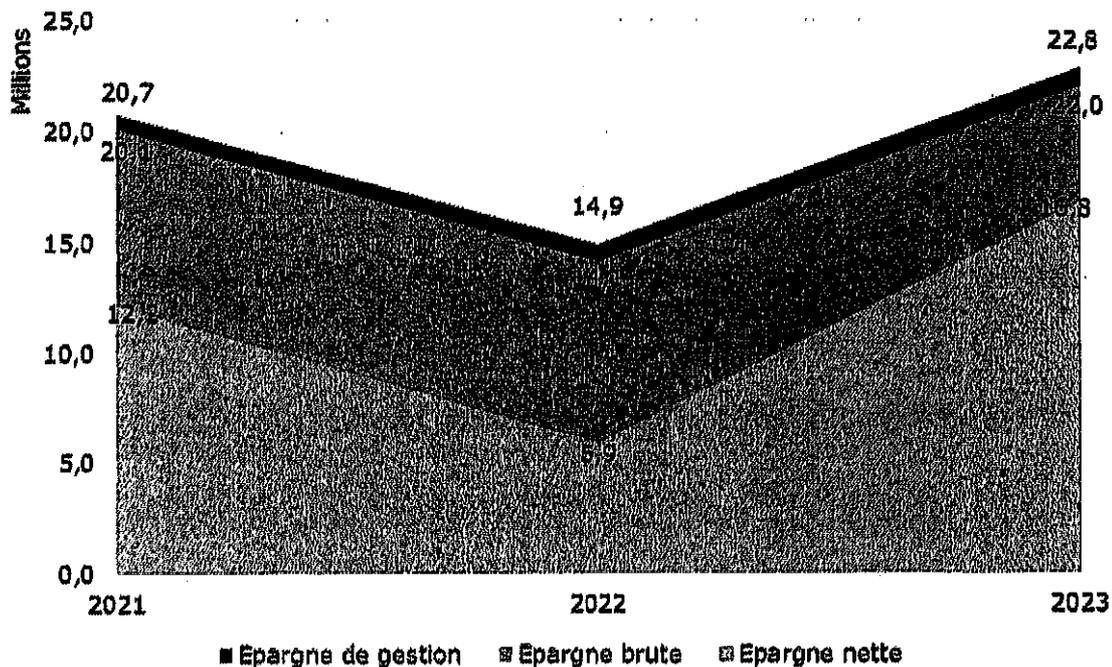
Dans un contexte de crise inflationniste, le budget principal de la ville de Cherbourg-en-Cotentin a connu un fort effet ciseaux en 2022. Sur 2023, la dynamique exceptionnelle des recettes de fonctionnement (+9 %) a permis d'inverser la tendance et de rétablir les soldes intermédiaires de gestion en dégageant une épargne nette de 16,8 M€, en hausse de près de 11 M€. Le remboursement

du capital de la dette a diminué du fait de l'abandon des tirages sur les contrats revolving (tirage FDPTP de 3,5 M€ en 2021 et 2022). En neutralisant ces tirages, l'épargne nette 2023 retrouve les niveaux de 2021.

	KE	2021	2022	2023
Epargne nette corrigée		15 698	9 440	16 844

Cependant, sans le bénéfice du filet de sécurité, l'épargne nette s'élèverait à 13 251 KE en 2023.

Evolution des soldes intermédiaires de gestion



Les ratios financiers relatifs à l'épargne sont les indicateurs traditionnels de bonne santé financière. Au regard des niveaux d'épargne, les marges de manœuvre de la commune s'améliorent en 2023 :

	2021	2022	2023	Moyenne de la strate 2022
Ep brute / produits fonct. *	14,26%	9,62%	13,70%	11,77%
Ep nette / produits fonct. *	8,65%	4,04%	10,49%	4,28%

*produits nets créances dette et hors cessions

Ces ratios illustrent la capacité de la collectivité à assurer le financement de la section d'investissement.

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette du budget principal s'élève à 44,1 % (36,8 % en 2022) tandis que le taux d'emploi des crédits, incluant les restes à réaliser, atteint 72,1 % (72,3 % en 2022).

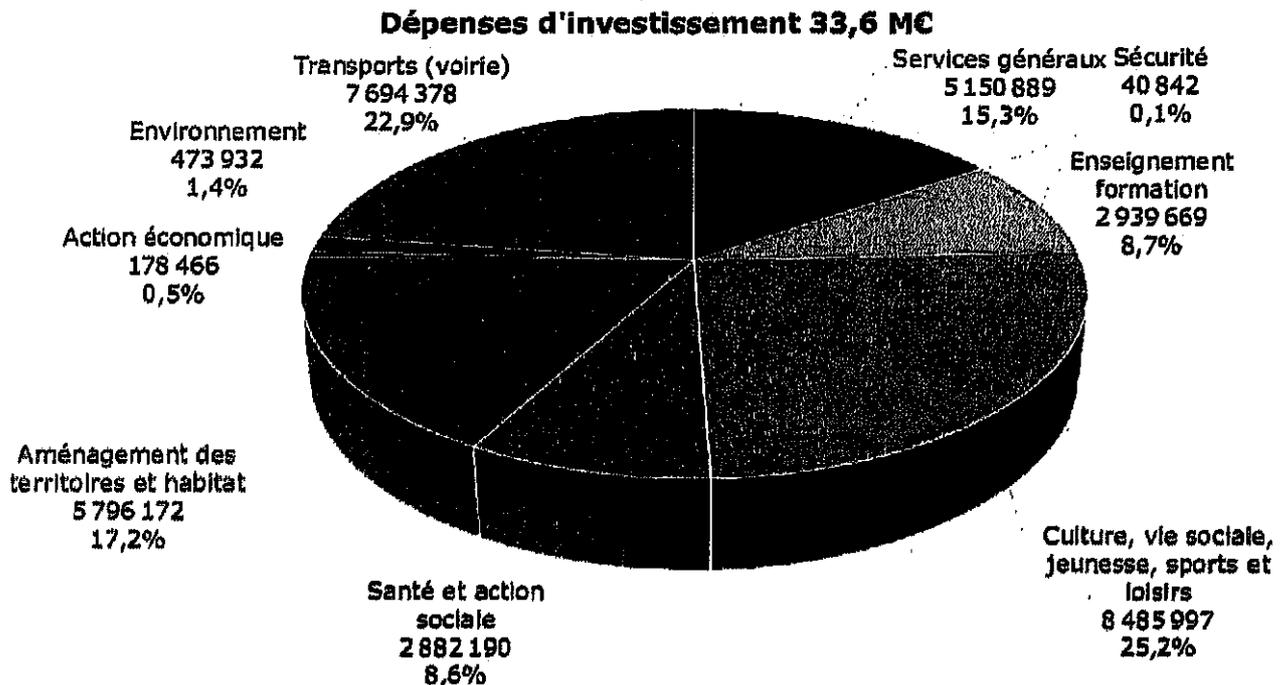
€	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandat.	Restes à réaliser (2)	Total (1)+(2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement	73 056 560	31 340 065	42,9%	20 951 986	52 292 051	71,6%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2 348 161	599 369	25,5%	787 956	1 387 325	59,1%
<i>Immobilisations corporelles</i>	17 146 546	9 347 062	54,5%	4 912 977	14 260 039	83,2%
<i>Immobilisations en cours</i>	53 561 854	21 393 634	39,9%	15 251 053	36 644 688	68,4%
Opérations pour compte de tiers	597 010	294 494	49,3%	115 624	410 119	68,7%
Subv. d'équ. et fonds de concours	2 342 294	1 734 546	74,1%	272 179	2 006 725	85,7%
Autres immobilisations financières	200 395	170 395	85,0%		170 395	85,0%
Dépenses financières	105 000	103 036	98,1%		103 036	98,1%
TOTAL Inv. réel hors dette	76 301 259	33 642 536	44,1%	21 339 789	54 982 326	72,1%

B. Les dépenses d'investissement hors dette : 33,6 MC

Les dépenses d'investissement hors dette se sont maintenues à 33 642 536 € en 2023, soit 420 € par habitant, en hausse de 0,5 % par rapport à 2022. La moyenne par habitant de la strate (75 000-99 999) était de 422 € en 2022.

€	2022	2023	Variation
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	28 294 861	31 634 559	11,80%
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 10,13, 165, 26, 27)	2 004 257	273 431	-86,36%
Total Inv. hors fds concours	30 299 118	31 907 990	5,31%
Fds de concours & Subv éqpt (c/204)	3 162 712	1 734 546	-45,16%
Dépenses d'inv. hors dette (hors chap 16)	33 461 830	33 642 536	0,54%

Le programme d'investissement 2023 a porté sur les grands domaines de compétences suivants :



Les opérations les plus significatives sont retracées ci-dessous :

- ✓ **Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (8 485 997 €)**
 - Les salles de sport et gymnases : 3 794 718 €, dont 2 166 665 € pour le complexe sportif Chantereyne, 900 536 € pour le Coséc de la Saillanderie, et 164 328 € pour la réfection de la couverture du gymnase Postaire
 - Les cinémas et salles de spectacles : 1 324 877 €, dont 1 163 543 € pour la salle Imagin'art
 - Les autres équipements sportifs : 603 802 €, dont 320 990 € pour la Polle et 105 735 € pour le complexe Jaurès
 - Les stades : 409 076 €
 - Les activités artistiques : 485 834 €, dont 192 695 € pour le remplacement des menuiseries du conservatoire de musique
 - Les théâtres : 286 780 €, dont les travaux de façade et couverture du théâtre à l'italienne pour 249 279 €
 - Les archives : 335 586 €, dont les archives Talluau pour 310 085 €
 - Les centres de loisirs : 131 782 €, dont 120 319 € pour le centre du Becquet
 - Les piscines : 89 714 €
- ✓ **Les transports (7 694 378 €) – voirie et aménagements urbains**
 - La voirie communale : 6 963 497 €, dont 2 205 061 € de travaux dans le cadre du schéma directeur, 1 695 655 € pour le parking Levallois, 622 880 € pour le plateau piétonnier, 661 928 € pour l'accompagnement des travaux du BNG, et 399 203 € pour le parking Notre-Dame

SIO

- Les équipements de voirie : 730 881 €

- ✓ **Aménagement des territoires et habitat (5 796 172 €)**
 - Les opérations d'aménagement : 2 794 968 €, dont 817 324 € pour l'aménagement de la place Jean Moulin, 346 060 € de restauration immobilière, 282 303 € pour l'aménagement du quartier Charcot-Spanel
 - Les espaces verts : 1 322 753 €, dont 254 411 € pour du matériel de motoculture, 162 033 € pour des véhicules légers, 129 987 € pour l'achat de végétaux, 125 809 € pour l'aménagement d'aires de jeux, 119 099 € pour l'aménagement paysagers et clôtures d'espaces publics, et 114 774 € pour le remplacement de jeux sur l'espace public et parcs
 - L'éclairage public : 822 231 € dont 602 302 € pour grosses réparations

- ✓ **Services généraux (5 150 889 €)**
 - L'attribution de compensation versée à la communauté d'agglomération du Cotentin 1 050 984 €
 - Les constructions : 1 482 003 €, dont 512 383 € pour les locaux Prevert, 209 805 € pour la mise aux normes de la séparation réseau Fatôme, et 163 297 € pour l'installation de chauffage
 - Le matériel de transport : 529 334 €, dont 338 661 € pour les véhicules du pôle technique
 - Les cimetières et pompes funèbres : 472 516 €
 - Le matériel informatique : 276 584 €

- ✓ **Enseignement et formation (2 939 669 €)**
 - Les écoles primaires : 1 990 328 €, dont 239 356 € pour les travaux de l'école Noblet, 219 021 € pour les menuiseries de l'établissement Voltaire, 251 000 € pour les travaux de l'école Doisneau, 200 000 € pour les travaux de l'école Simone Veil, 194 892 € pour le développement numérique, et 157 626 € pour la mise aux normes de l'école Mitterrand
 - Les écoles maternelles : 447 906 €
 - L'hébergement et la restauration scolaire : 270 082 €, dont 128 576 € de matériel pour la cuisine centrale

- ✓ **Santé et action sociale (2 882 190 €)**
 - Le centre social de la mosaïque : 2 131 836 €
 - Les crèches et garderie : 249 786 €, dont 91 841 pour le pôle petite enfance

C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres

Le financement de l'investissement du budget principal se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Structure
Dépenses d'investissement hors dette	33 642 536		
Dim fonds roulement		4 373 814	13,00%
Epargne nette		16 844 336	50,07%
Ressources propres d'investissement (RPI)		6 887 609	20,47%
Subventions		4 536 776	13,49%
Emprunt		1 000 000	2,97%
TOTAL	33 642 536	33 642 536	100,00%

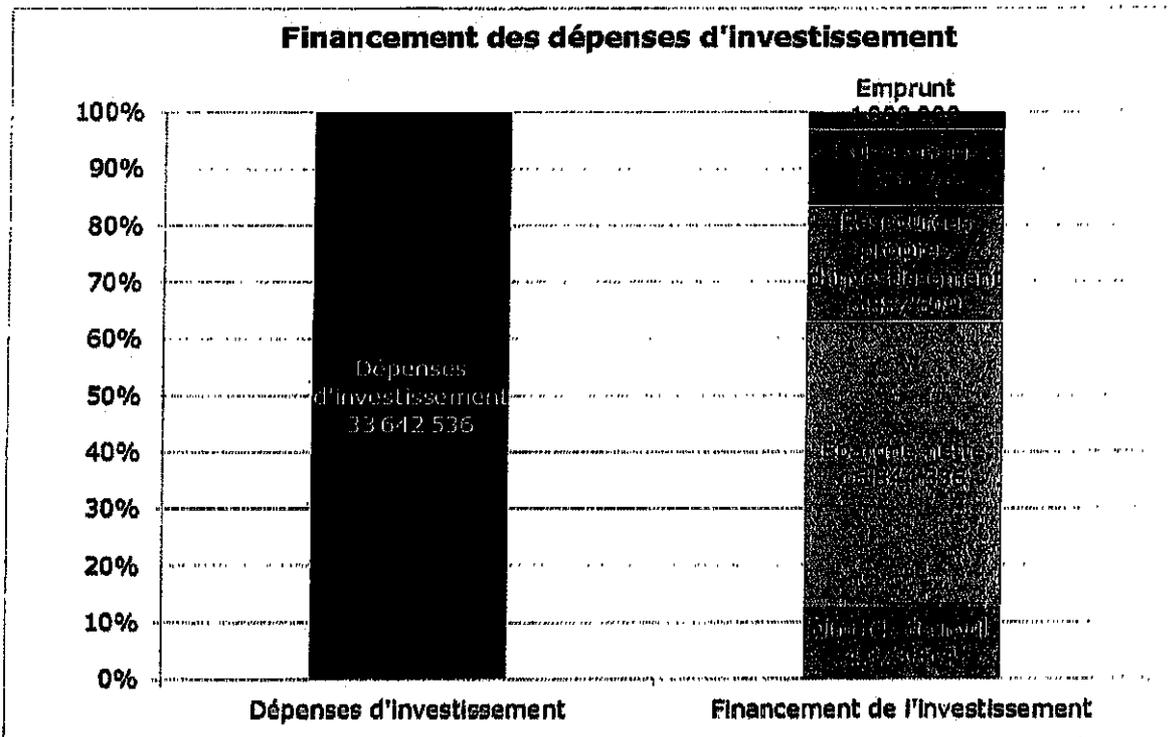
En 2023, l'épargne nette contribue pour moitié au financement des investissements (16,8 M€) suivi des ressources propres et des subventions pour respectivement 20 % et 13,5 %. L'utilisation du fonds de roulement à hauteur de 13 % permet de limiter le recours à l'emprunt (1 M€).

Les ressources propres d'investissement sont constituées principalement du FCTVA à hauteur de 5,2 M€ :

Détail des ress propres d'invest (RPI)	2023
FCTVA	5 191 265
Taxe d'aménagement	404 328
Cessions	974 300
Immobilisations corporelles, en cours	35 308
Autres	282 408
Total	6 887 609

Les cessions 2023 ont porté sur les éléments suivants (comptabilisés au compte 775) :

- Les terrains : 417 757 €
- Les immeubles : 395 148 €
- Les véhicules : 150 815 €



D. Les restes à réaliser

L'équilibre du compte administratif, organisé par l'article 1612-14 du CGCT, s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser retracés dans la comptabilité d'engagement, en dépenses comme en recettes.

Les restes à réaliser de l'exercice 2023 se présentent ainsi :

en €	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	27 318 321			27 318 321	
Investissement (total)	-4 827 268	21 382 581	12 951 411		13 258 439
Total	22 491 053	21 382 581	12 951 411	14 059 882	

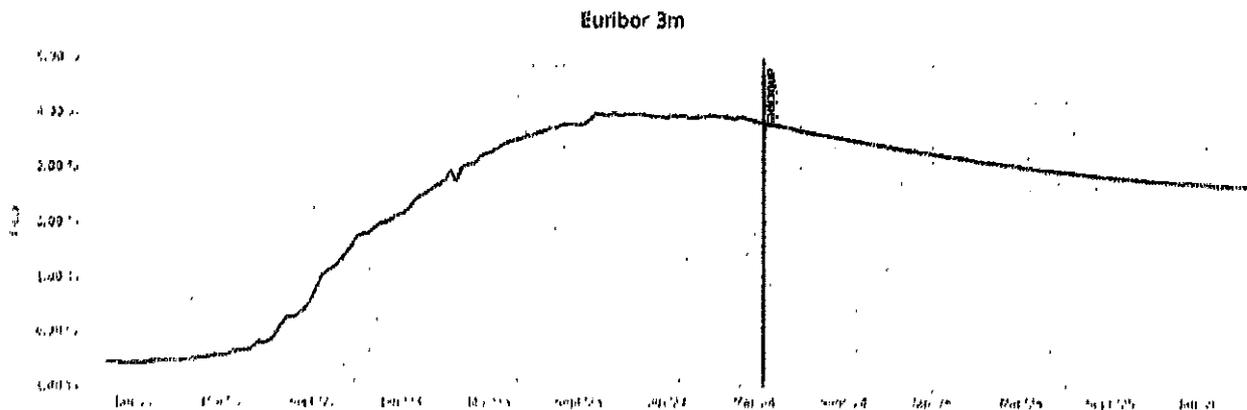
Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser du budget consolidé dégage un excédent de 14 059 882 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses engagées mais non mandatées. En 2023, celles-ci se montent à 21,4 M€ et concernent essentiellement les immobilisations en cours (15,3 M€), les immobilisations corporelles (4,9 M€) et incorporelles (0,8 M€), et les subventions d'équipement à verser (0,3 M€).

Concernant les recettes, les restes à réaliser correspondent aux titres de recette restant à émettre et destinés à financer les dépenses reportées. Il s'agit essentiellement des subventions d'investissement à recouvrer (5,9 M€) et des emprunts (6,9 M€).

V. LA DETTE

Après une longue période de taux historiquement bas voir négatifs, les taux ont fortement augmenté depuis l'été 2022, avec un pic qui semble être atteint en ce début d'année 2024.



Dans ce contexte, les conditions financières proposées par les établissements bancaires se sont durcies avec des taux fixes avoisinant les 4 % sur 20 ans.

Ainsi, conformément à la stratégie d'entendement adoptée pour le mandat, deux emprunts ont été souscrits en 2023 pour un montant total de 6,9 M€ ; un premier emprunt de 3,9 M€ sur 20 ans indexé sur Euribor 12 mois + 0,60 % (La Banque Postale) et un second emprunt de 3 M€ sur 20 ans indexé sur Livret A + 0,60% (Crédit Mutuel). Ces deux emprunts seront mobilisés sur l'année 2024 permettant ainsi de limiter les frais financiers et de bénéficier des baisses de taux à venir.

Par ailleurs, la ville de Cherbourg-en-Cotentin a signé en décembre 2023 une convention de financement Intracting avec la Banque des territoires. Il s'agit d'un dispositif financier consistant à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Dans le cadre du financement du schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL), il a été consenti une avance totale de 3 000 000 € à un taux de 2 %, versée en deux temps, un premier versement de 1 M€ en 2023 et un second de 2 M€ en 2024. Les économies générées seront affectées au remboursement des avances.

A. La diminution de l'encours de la dette

L'encours de la dette du budget principal a diminué de 4,4 M€ en 2023 pour atteindre 45 878 357 € au 31 décembre :

€	2022	2023
Encours brut au 1er janvier	49 798 455	50 318 401
- Remboursement du capital	8 480 054	5 439 985
+ Emprunt	9 000 000	1 000 000
+ Ajustement CRD		59
= Variation de l'encours	519 946	-4 440 044
= Encours brut au 31 décembre	50 318 401	45 878 357

Suite à l'arrêt des tirages sur crédit revolving, le remboursement du capital de la dette ne comprend plus le remboursement de ces tirages (3,5 M€ en 2022).

La commune de Cherbourg-en-Cotentin a réalisé 1 M€ d'emprunt nouveau en 2023 dans le cadre d'une opération d'intracring auprès de la Caisse des Dépôts, offrant une enveloppe à des conditions financières attractives de 2 % sur 13 ans.

Le stock de la dette propre du budget principal s'élève ainsi à 43 769 781 € au 31 décembre 2023, soit un encours par habitant de 547 €, niveau bien inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate (référence 1 420 €/habitant en 2022).

	2023 (€)	2023 (€/hab)
Dette brute (1)	45 878 357	572,89
Dette récupérable (2)	2 108 576	26,33
Dette propre (3) = (1) - (2)	43 769 781	546,56

Le niveau d'endettement peut aussi s'illustrer par la capacité de désendettement. Le ratio, rapportant le stock de la dette brute à l'épargne brute, s'élève à 2,09 années (3,56 en 2022).

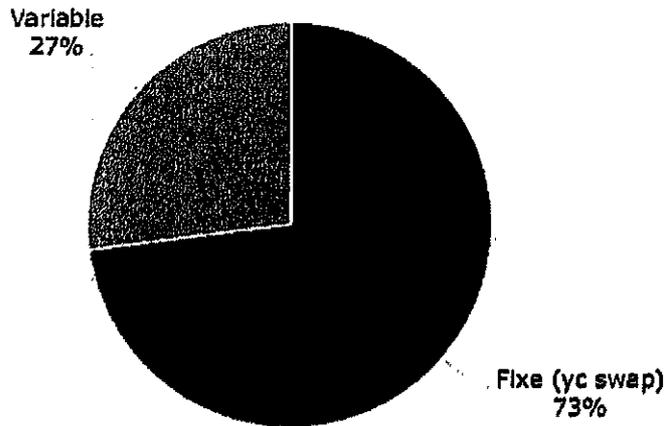
	2022	2023
Encours de la dette	50 318 401	45 878 357
Epargne brute	14 133 770	21 997 436
Capacité de désendettement	3,56	2,09

Avec un taux d'intérêt moyen de 1,89 % au 31 décembre, le coût de la dette reste performant et maîtrisé.

B. Une structure de dette saine

L'encours dette est majoritairement à taux fixe (73 %). Concernant la part variable, la majorité de l'encours est indexée sur le Livret A et le Livret d'Épargne Populaire (LEP) qui restent moins fluctuants que les indices monétaires courants.

Répartition par risque au 31/12/2023

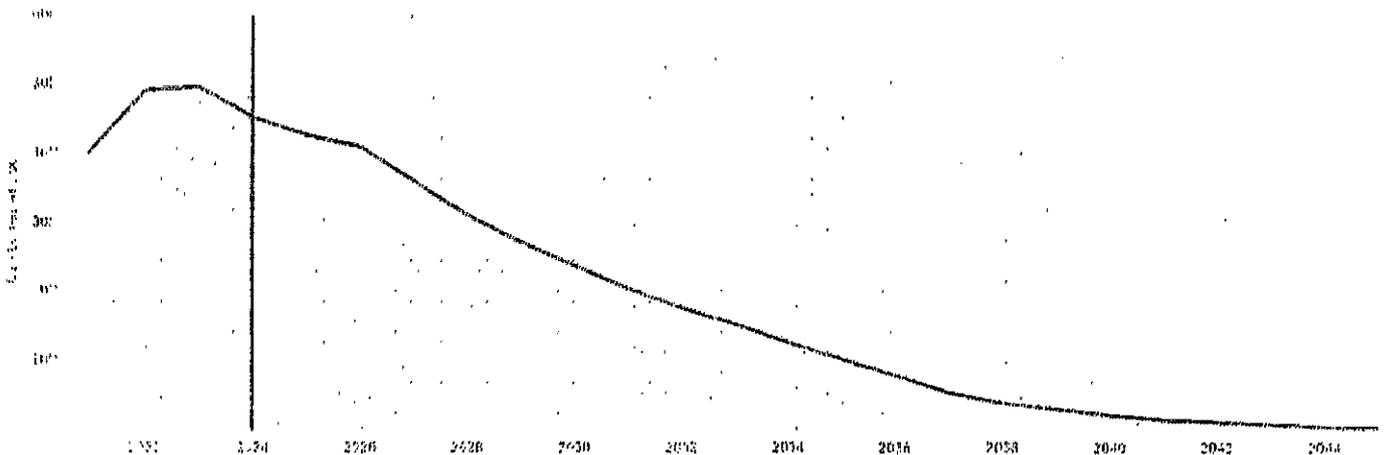


Au regard de la charte Gissler, la dette apparaît sécurisée, avec 100% de 1A, c'est-à-dire des emprunts à taux fixe ou à taux variable, y compris les swaps.

C. Le plan d'extinction de la dette

Si aucun nouvel emprunt n'était réalisé, l'encours de la dette diminuerait de moitié d'ici les 6 prochaines années.

Le plan d'extinction de la dette se présente ainsi :



LES BUDGETS ANNEXES

I. LE BUDGET CAMPING DE LA SALINE

L'exécution du budget camping de la Saline se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	167 192	203 479	36 286	144 562	180 848
Investissement	31 417	18 606	-12 811	159 017	146 207
TOTAL	198 609	222 085	23 476	303 579	327 055

Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 23 476 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à 327 055 € contre 303 579 € en 2022, soit une augmentation du fonds de roulement de 23 476 €.

En tenant compte des restes à réaliser (20 457 € de dépenses), le résultat s'établit à 306 598 €.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 85%, ont diminué de 1 % en 2023, soit -2 K€.

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure
Charges à caractère général (011)	48 354	70 999	62 775	-8 224	-12%	42%
Charges de personnel (012)	68 200	72 035	67 871	-4 164	-6%	46%
Charges de gestion courante (65)	6 488	7 152	6 651	-501	-7%	4%
Charges exceptionnelles (67)	237	82	0	-82	-100%	0%
Dotations aux provisions (68)	0	90	90	0	0%	0%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	10 917	0	11 200	11 200		9%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	134 196	150 356	148 586	-1 770	-1%	100%

Les dépenses à caractère général ont diminué de 12% (- 8 K€), principalement en raison du rattrapage qui a eu lieu en 2022 sur la refacturation des charges indirectes pour 18,5 K€ (dont 9 359 € se rapportant à 2021). En 2023, le poste remboursement de frais retrouve son niveau antérieur, soit 10 K€.

Les charges de personnel et les charges de gestion courante (comprenant notamment la taxe de séjour) ont également diminué (respectivement - 4 164 € et - 501 €).

Un impôt sur les bénéfices à hauteur de 11 200 € est dû sur l'année 2023.

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 107 %, et ont augmenté de 10 % en 2023 (+ 18 K€).

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure
Produits des services et du domaine (70)	170 612	176 815	196 314	19 499	11%	97%
Autres produits de gestion courante (75)	4 878	4 735	4 579	-156	-3%	2%
Produits exceptionnels (77)	11 692	3 426	2 131	-1 296	-38%	1%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	187 182	184 976	203 024	18 048	10%	100%

En 2023, les recettes générées par le camping (chapitre 70) ont progressé de 11 %, soit +19,5 K€.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	175 490	181 550	200 893	19 343	11%
- Charges de fonctionnement courant	133 959	150 185	148 496	-1 689	-1%
= EXCEDENT BRUT COURANT	41 531	31 365	52 397	21 032	67%
+ Produits exceptionnels et financiers hors Intérêts	11 692	3 426	2 131	-1 296	-38%
- Charges exceptionnelles et financières hors Intérêts	237	171	90	-82	-48%
= EPARGNE DE GESTION	52 986	34 620	54 437	19 818	57%
- Intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE BRUTE	52 986	34 620	54 437	19 818	57%
- Capital	0	0	0	0	
= EPARGNE NETTE	52 986	34 620	54 437	19 818	57%

En 2022, l'épargne nette a diminué en raison de facteurs conjoncturels (rattrapage des frais de structure de 2021, subvention Covid perçue en 2021). En 2023, l'épargne nette s'établit à 54 437 €, retrouvant ainsi son niveau antérieur à 2022.

D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 31 417 € pour la réalisation d'une étude géotechnique (29 K€) et la réfection du plafond de la chaudière (2 K€).

Ces dépenses sont financées par l'épargne nette dégagée.

S.I.O.

II. LE BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

L'exécution du budget panneaux photovoltaïques se présente ainsi :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	72 115	80 376	8 261	167 008	175 269
Investissement	79 581	77 095	-2 486	-26 833	-29 319
TOTAL	151 696	157 472	5 775	140 175	145 950

Le résultat de l'exercice 2023 se chiffre à 5 775 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture atteint 145 950 € contre 167 008 € en 2022, soit une diminution du fonds de roulement de 21 058 €.

Il n'y a aucun reste à réaliser, que ce soit en dépenses ou en recettes.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 52 %, ont augmenté de 31 %, soit +5 K€..

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure %
Charges à caractère général (011)	11 984	15 024	11 890	-3 134	-21%	54%
Charges de personnel (012)	2 687	0	0	0		0%
Charges financières (66)	3 162	1 693	804	-890	-53%	4%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	10 884	0	9 160	9 160		42%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	28 718	16 717	21 853	5 136	31%	100%

Les charges à caractère général ont diminué de 21% (- 3 134 €), principalement en raison du rattrapage qui a eu lieu en 2022 sur les frais de structure 2021 (5 641 €). En 2023, le poste remboursement de frais retrouve son niveau antérieur, soit 4 K€.

Il n'est plus comptabilisé de charges de personnel en tant que telles, elles sont intégrées dans les frais de structure.

L'imposition sur les bénéfices, d'un montant nul pour 2022, s'élève à 9 160 € en 2023.

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 69 %, ont diminué de 11 %, soit -10 K€..

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	112 810	90 054	80 000	-10 054	-11%	100%
Autres produits de gestion courante (75)	1	0	1	1	ns	0%
Produits exceptionnels (77) hors cessions	0	40	0	-40	-100%	0%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	112 811	90 094	80 001	-10 093	-11%	100%

La production d'électricité et les recettes y afférentes constituent les recettes du budget annexe. Le chapitre 70 a enregistré une baisse de 11% représentant -10 K€. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse : une baisse de production due aux conditions climatiques, un problème technique sur un onduleur et un temps d'intervention plus long pour réendosser les panneaux en cas de dysfonctionnement.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont les suivants :

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	112 811	90 054	80 001	-10 053	-11%
- Charges de fonctionnement courant	25 556	15 024	21 050	6 026	40%
= EXCEDENT BRUT COURANT	87 255	75 031	58 952	-16 079	-22%
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	0	40	0	-40	-100%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE DE GESTION	87 255	75 071	58 952	-16 119	-21%
- Intérêts	3 162	1 693	804	-890	-53%
= EPARGNE BRUTE	84 093	73 377	58 148	-15 229	-21%
- Capital	74 313	75 720	79 206	2 486	3%
= EPARGNE NETTE	9 781	-3 343	-21 058	-17 715	-530%

Compte tenu de la baisse de recettes, l'épargne brute ne permet pas de couvrir l'amortissement du capital de la dette pour la deuxième année consécutive. L'épargne nette du budget panneaux photovoltaïques s'établit à -21 058 € en 2023. Sans subvention du budget principal, les excédents antérieurs combleront le déficit.

D. La section d'investissement

Hors dette et une reprise sur subvention (375 €), le budget panneaux photovoltaïques ne présente pas de dépenses d'investissement.

E. La dette

Sans emprunt supplémentaire, l'encours de la dette, constitué d'un seul emprunt indexé sur taux fixe, s'élève à 253 352 € au 31 décembre 2023 :

€	2022	2023
Encours brut au 1er janvier	409 278	332 558
- Remboursement du capital	76 720	79 206
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-76 720	-79 206
= Encours brut au 31 décembre	332 558	253 352

Le taux fixe est de 0,47 % et la durée résiduelle de l'emprunt est de 2 ans et 10 mois.

III. LE BUDGET ANNEXE CREUSEMENT DE FOSSES

Ce budget a été créé suite à la fin du monopole communal du service extérieur des pompes funèbres (loi n° 93-23 du 8 janvier 1993).

Il enregistre les recettes des activités funéraires, creusement des tombes notamment.

L'exécution du budget est le suivant :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	3 964	5 585	1 621	-6 778	-5 157
Investissement	0	0	0		0
TOTAL	3 964	5 585	1 621	-6 778	-5 157

Le résultat de clôture s'élève à -5 157 € contre -6 778 € en 2022, soit une augmentation du fonds de roulement de 1 621 €.

Il n'y a aucun reste à réaliser, que ce soit en dépenses ou en recettes.

Les dépenses de fonctionnement sont uniquement constituées des dépenses de personnel pour 3 964 €, en forte diminution de 75 % par rapport à 2022 (15 553 €) du fait de l'arrêt du fossoyage en régie sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville. L'activité reste uniquement pratiquée sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

Le budget creusement de fosses est équilibré par des recettes propres suffisantes pour couvrir cette charge. Elles s'élèvent à 5 585 € en 2023, en diminution de 3 704 €.

Ce budget ne possède pas de section d'investissement.

IV. LE BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

L'exécution du budget du port de plaisance se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	3 146 180	3 271 209	125 029	351 003	476 032
Investissement	505 117	817 418	312 301	760 818	1 073 119
TOTAL	3 651 297	4 088 627	437 330	1 111 820	1 549 151

L'analyse des résultats depuis 2020 est rendue difficile par les effets de la crise sanitaire en 2020 et 2021, puis par la non refacturation des charges indirectes au budget principal en 2021, et par la régularisation en 2022 de cette dernière écriture.

Il convient donc de retraiter les résultats afin d'en faire une analyse objective.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat de fonctionnement	71 671	180 376	6 651	204 811	-52 698	125 029
Régl écriture charges indirectes				-135 306	135 306	
Résultat de fonct. retraité	71 671	180 376	6 651	69 505	82 608	125 029

On peut ainsi observer une forte dégradation des résultats en 2020 et en 2021.

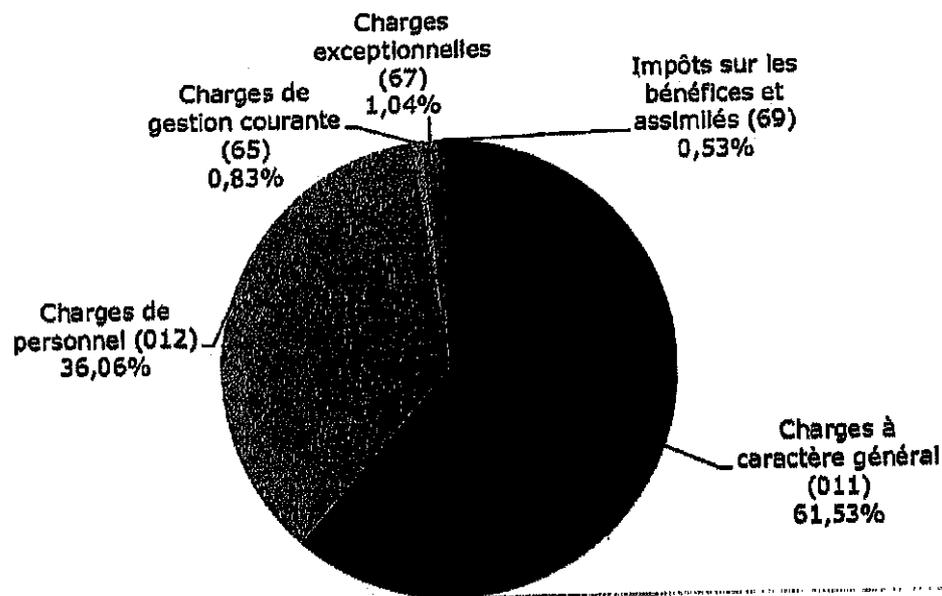
Le résultat 2022 est en augmentation et dépasse le niveau atteint en 2018. Le résultat progresse encore en 2023 mais ne retrouve néanmoins pas le niveau de 2019, avant la crise sanitaire, du fait de la crise inflationniste notamment.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 93,46 %, ont augmenté de 1,64 %.

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 en €	Evolution N/N-1 en %	Structure %
Charges à caractère général (011)	1 226 312	1 532 880	1 580 801	47 921	3,13%	61,53%
Charges de personnel (012)	747 365	831 368	926 500	95 132	11,44%	36,06%
Charges de gestion courante (65)	27 180	113 098	21 335	-91 763	-81,14%	0,83%
Charges exceptionnelles (67)	70 022	22 002	26 671	4 669	21,22%	1,04%
Dotations aux provisions (68)	0	27 078	0	-27 078	-100,00%	0,00%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	22 383	1 021	13 677	12 656	1239,57%	0,53%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	2 093 261	2 527 447	2 568 984	41 537	1,64%	100,00%

Dépenses de fonctionnement



L'évolution des principaux comptes est la suivante :

Les comptes 60 ont augmenté globalement de 14,04 %.

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
601	Achats stockés (carburants)	338 822	360 017	21 195	6,26%	56,20%
606	Achats non stockés	222 612	280 582	57 970	26,04%	43,80%
607	Achats marchandises (produits dérivés)	311		-311	-100,00%	0,00%
		561 745	640 599	78 854	14,04%	100,00%

Les comptes 606 (électricité, eau, produits d'entretien et fournitures diverses) ont augmenté de 26,04 %. Outre l'effet inflation qui touche particulièrement ces comptes, il est à noter que ce poste des fluides est assez fluctuant car les périodes de facturation ne sont pas toujours régulières.

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
613	Locations	206 860	246 156	39 296	19,00%	73,40%
615	Entretien et réparations	29 772	33 566	3 794	12,74%	10,01%
616	Primes d'assurances	11 179	5 453	-5 726	-51,22%	1,63%
617-18	Divers (études, documentation, formation)	51 943	50 192	-1 751	-3,37%	14,97%
		299 754	335 367	35 613	11,88%	100,00%

Les comptes 61 ont augmenté globalement de 11,88 %. La poste des locations (613) est essentiellement composé de la redevance d'occupation du domaine public versée à Ports de Normandie. Celle-ci s'est élevée à 210 552 € en 2022 et 219 137 € en 2023. En raison de crédits insuffisants, seulement 195 000 € ont pu être imputés sur l'exercice 2022 ; la solde de la redevance

SLO

2022 (15 552 €) a été imputé sur 2023, expliquant la forte variation de ce poste budgétaire entre les 2 années.

Les comptes 617 et 618 restent relativement stables par rapport à 2022, année où ils avaient enregistré une forte augmentation en raison de la réalisation de l'étude « Port de demain », relative à la stratégie de développement du port de plaisance sur les années à venir (29 450 €). En 2023, cette étude s'est achevée représentant une dépense complémentaire de 10 700 €. De plus, une prestation de service non prévue (renflouement d'un bateau pour le compte d'un propriétaire insolvable) a dû être réglée pour un montant de 11 558 €.

Les comptes 62 sont globalement stables entre 2022 et 2023.

Cette stabilité apparente doit être relativisée car la diminution des comptes 628 est liée à une écriture de régularisation qui avait été comptabilisée en 2022.

En retraitant cette écriture, on constate en réalité une forte augmentation de ce poste, du fait de la masse salariale qui progresse de 11,44 % en 2023, pour plusieurs raisons :

- 3 à 4 points sont imputables aux évolutions réglementaires (notamment GVT, extension prime annuelle, impact du relèvement de l'indice minimum de traitement, répercussions en année pleine de la hausse 2022 du SMIC et du point d'indice, revalorisation 2023 à 2 reprises du point d'indice et du SMIC).
- Parmi les agents titulaires, la hausse de la masse salariale est principalement due à l'arrivée du directeur Ports et Nautisme à partir de juin 2023 ; à l'arrivée fin 2022 de l'agent chargée de la gestion des contrats annuels (poste assuré partiellement par remplacement en 2022), ainsi qu'au retour à plein traitement d'un agent à demi-traitement sur la majorité de l'année 2022.
- Recours à un contrat ATA pour renforcer l'équipe en raison de la difficulté de recrutement sur le poste de chargé d'études et travaux, ainsi que pour participer à l'élaboration du dossier de candidature à la reprise de la concession plaisance.

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
621	Charges de Personnel	831 368	926 500	95 132	11,44%	80,16%
623	Publicité, publications	14 743	4 053	-10 690	-72,51%	0,35%
625	Déplacements, missions, réceptions	1 483	9 417	7 934	535,00%	0,81%
626	Frais postaux et de télécommunications	4 369	4 982	613	14,03%	0,43%
627	Services bancaires	3 064	3 430	366	11,95%	0,30%
628	Divers	301 805	207 442	-94 363	-31,27%	17,95%
		1 156 832	1 155 824	-1 008	-0,09%	100,00%

Les comptes 628 comprennent notamment une quote-part de charges de personnel indirectes que le budget annexe du port de plaisance rembourse au budget principal, en plus des charges de personnel directes. Il s'agit de facturer ainsi au port de plaisance, les services rendus par les services municipaux (administration générale, finances, gestion du personnel, ...). Cette refacturation correspond à 5 % des recettes réelles de fonctionnement.

La refacturation était de 141 303 € en 2022 et représente 154 174 € pour 2023.

Ces comptes comprennent également les frais et cotisations d'appartenance à des réseaux (principalement Passeport Escales, Association des Ports de plaisance Normands, Pavillon Bleu).

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
63511	Contribution économique territoriale	95858	105015	9157	9,55%	26,98%
63512	Taxe foncière	242739	266251	23512	9,69%	68,41%
637	Taxe de séjour forfaitaire	7320	4243	-3077	-42,04%	1,09%
695	Impôt sur les bénéfices	1021	13677	12656	1239,57%	3,51%
		346938	389186	42248	12,18%	100,00%

Les impôts et taxes ont augmenté de 12,18 % en 2023.

L'augmentation porte principalement sur la taxe foncière suite à la revalorisation forfaitaire des bases de 7,10 % et à l'augmentation du taux communal de 5 %.

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
654	Pertes sur créances irrécouvrables	112881	21256	-91625	-81,17%	99,63%
658	Charges diverses de gestion courante	217	79	-138	-63,59%	0,37%
		113098	21335	-91763	-81,14%	100,00%

Les charges de gestion courante concernent essentiellement les admissions en non-valeur (créances devenues irrécouvrables malgré le travail de recouvrement effectué par la trésorerie municipale). Elles avaient fortement augmenté en 2022. Ce poste reste malgré tout fluctuant d'une année sur l'autre en fonction de l'issue et du montant des recouvrements traités sur l'exercice.

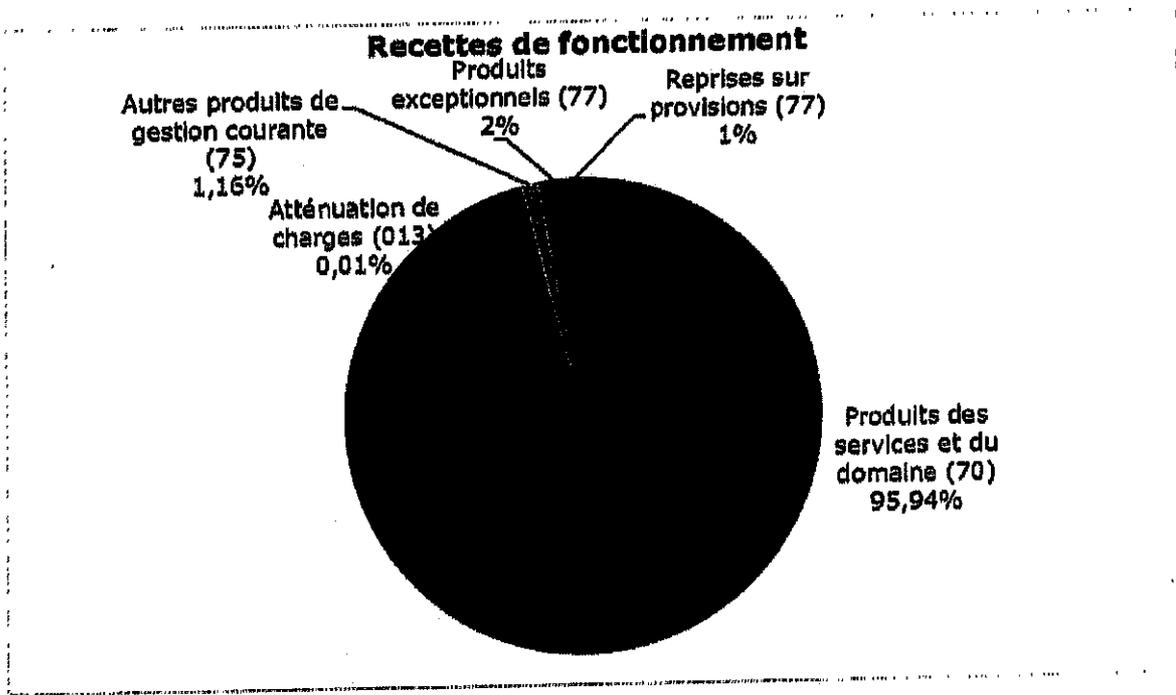
	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
671	Charges exceptionnelles	259	970	711	274,52%	3,64%
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	2861	6819	3958	138,34%	25,57%
674	Subventions	18882	18882	0	0,00%	70,80%
6817	Provision	27078	0	-27078	-100,00%	0,00%
		49080	26671	-22409	-45,66%	100,00%

Les dépenses exceptionnelles ont diminué de -45,66 %. De par son caractère exceptionnel, ce poste est très fluctuant d'une année sur l'autre.

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 101,79 %, ont augmenté de 8,55 %.

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 en €	Evolution N/N-1 en %	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	2 496 780	2 692 720	2 958 351	265 631	9,86%	95,94%
Atténuation de charges (013)	311	651	451	-200	-30,72%	0,01%
Subventions d'exploitation (014)	0	25 900		-25 900	-100,00%	0,00%
Autres produits de gestion courante (75)	34 336	34 356	35 843	1 487	4,33%	1,16%
Produits exceptionnels (77)	174 706	86 953	65 963	-20 989	-24,14%	2,14%
Reprises sur provisions (77)			22 863	22 863		0,74%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	2 706 133	2 840 580	3 083 472	242 892	8,55%	100,00%



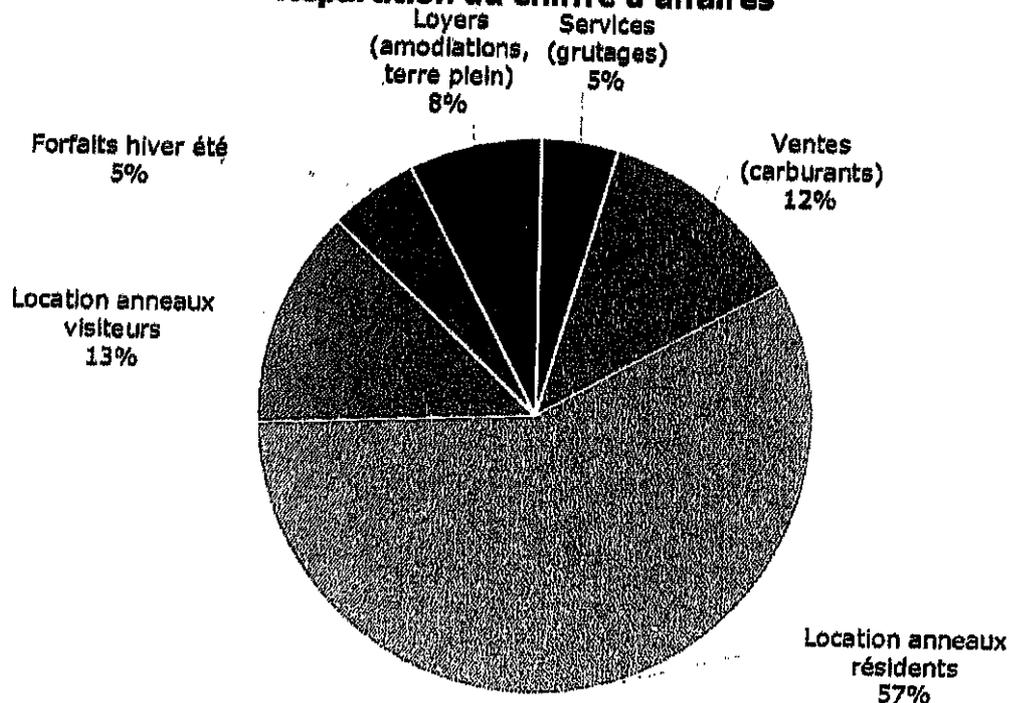
Les produits des locations et des ventes (chiffre d'affaires) sont détaillés ci-dessous :

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
706	Services (grutages)	131 464	133 892	2 428	1,85%	4,53%
707	Ventes (carburants et produits dérivés)	345 585	368 213	22 628	6,55%	12,45%
708	Location anneaux résidents	1 542 247	1 697 127	154 880	10,04%	57,37%
708	Location anneaux visiteurs	340 344	377 396	37 052	10,89%	12,76%
708	Location terre plein	64 375	70 173	5 798	9,01%	2,37%
708	Forfaits hiver été	127 542	154 658	27 116	21,26%	5,23%
708	Loyers (amodiations)	124 097	136 825	12 728	10,26%	4,63%
708	Passeport escale	9 902	12 492	2 590	26,15%	0,42%
7088	Location de vélos	7 816	7 575	-241	-3,08%	0,26%
		2 693 372	2 958 352	264 980	9,84%	100,00%

Le chiffre d'affaires généré par anneau se présente ainsi :

	CA 2023	Nombre d'anneaux	CA par anneau
Résidents	1 697 127	1 415	1 199
Visiteurs	369 888	145	2 689

Répartition du chiffre d'affaires



SLO

	2020	2021	2022	2023
Nuitées d'escale	7 245	8 574	15 457	14 968
Bateaux visiteurs en escale	2 107	2 487	4 454	3 628
Durée moyenne de séjour (en nuitées)	3,44	3,45	3,47	4,13

En 2021, le chiffre d'affaires enregistrait une augmentation de 13,18 % et retrouvait ainsi son niveau de 2019 (2,45 M€). En 2022, il progressait encore de 7,87 % et en 2023, la progression est de 9,84 %.

Ses principales composantes sont en évolution de 9 à 10 % ou plus ; il est à noter :

- Une évolution de plus de 10 % des recettes réalisées grâce aux abonnements annuels, alors que les tarifs 2023 ont augmenté de 7,1 %.
- La stabilité de la fréquentation visiteurs, dont les recettes augmentent de 10,89 % quand les redevances annuelles ont augmenté de 10 %.

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
758	Produits divers de gestion courante	34 356	35 843	1 487	4,33%	100,00%

Le compte 7588 correspond à la refacturation de la taxe foncière aux amodiateurs.

	Nature	CA 2022	CA 2023	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2023
771	Produits exceptionnels	65 838	63 997	-1 841	-2,80%	72,05%
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	17 698	56	-17 642	-99,68%	0,06%
778	Autres produits exceptionnels	3 417	24 774	21 357	625,02%	27,89%
		86 953	88 827	1 874	2,16%	100,00%

Les produits exceptionnels ont légèrement augmenté de 2,16 % en 2023.

Les produits exceptionnels comprennent principalement le remboursement par l'Etat d'une partie de la contribution économique territoriale (CET), dans le cadre du plafonnement de cette taxe à la valeur ajoutée (compte 771). En effet, la part de la CET qui excède 2 % de la valeur ajoutée est remboursée par l'Etat. La valeur ajoutée est égale au chiffre d'affaires moins les achats et prestations de services.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente comme suit :

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	2 531 427	2 753 628	2 994 645	241 018	8,75%
- Charges de fonctionnement courant	2 000 856	2 477 346	2 528 636	51 290	2,07%
= EXCEDENT BRUT COURANT	530 571	276 282	466 010	189 728	68,67%
+ Produits exceptionnels et financiers hors Intérêts	174 706	86 953	88 827	1 874	2,15%
- Charges exception. et financ. hors Intérêts (yc IS et dotations aux prov)	92 405	50 101	40 348	-9 753	-19,47%
= EPARGNE DE GESTION	612 872	313 133	514 488	201 355	64,30%
- Intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE BRUTE	612 872	313 133	514 488	201 355	64,30%
- Capital	0	0	0	0	
= EPARGNE NETTE	612 872	313 133	514 488	201 355	64,30%

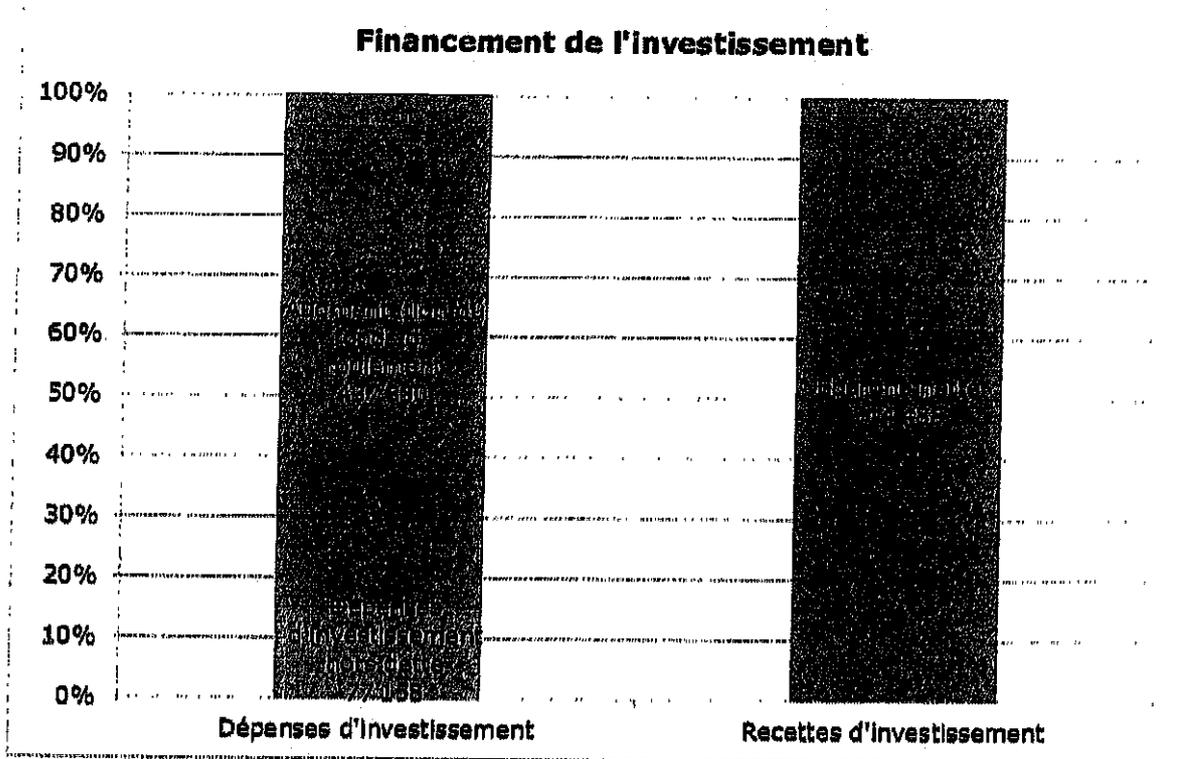
Avec un chiffre d'affaire dynamique sur l'exercice 2023, l'épargne nette s'améliore significativement par rapport à 2022 pour atteindre 514 488 € (+64 %).

D. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se sont chiffrées à 77 158 € HT et concernent principalement :

- Entraînement couronne IMO pour 23 040 €,
- Travaux d'électricité pour 8 835 €,
- Divers travaux de voirie pour 7 973 €
- Pose de clôtures et portail pour création d'un parc à remorques : 7 599 €
- Mobilier et matériel informatique : 7 431 €
- Aménagements et fourniture des équipements de sécurité du semi-rigide 150 CV : 6 589 €
- Réparation d'urgence sur un ponton : 6 215 €

Le financement de l'investissement se présente ainsi :



L'épargne nette étant supérieure aux dépenses d'investissement, la différence permet d'abonder le fonds de roulement.

Le port de plaisance n'est redevable d'aucun emprunt.

V. LE BUDGET ANNEXE LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES

Le budget locations prestations de services enregistre les recettes provenant des locations de salles (y compris le bâtiment rue de la Chasse Verte loué depuis le 1er octobre 2006 au Centre des arts du Cirque de Basse-Normandie) ainsi que de certains travaux, notamment ceux réalisés par le service embellissement de la ville.

A compter du 1^{er} janvier 2023, sept salles (Davoury, Imbranville, Manufacture, Europe 1, Europe 2, Girettes et Renan) ont été transférées du budget principal au budget annexe générant ainsi des variations importantes en dépense et en recette par rapport à 2022.

Son exécution 2023 se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	335 293	365 629	30 336	204 536	234 872
Investissement	131 060	187 289	56 229	871 500	927 729
TOTAL	466 353	552 918	86 565	1 076 035	1 162 600

Le résultat 2023 s'élève à 86 565 €, et en tenant compte des résultats antérieurs, le résultat de clôture est ramené à 1 162 600 € contre 1 076 035 € en 2022, soit une augmentation du fonds de roulement de 86 565 €.

En tenant compte des restes à réaliser (22 984 € de dépenses), le résultat s'établit à 1 139 616 €.

A. Les dépenses de fonctionnement

En 2023, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 63 % (+57 K€). En 2022, dans un souci de sincérité au regard des créances non recouvrées, il a été ajusté à la hausse les dotations aux provisions pour 68 K€. Cet ajustement n'a pas été reconduit en 2023. En revanche, les charges à caractère général sont en augmentation (+ 126 K€), notamment sur les fluides (+83 K€), les charges locatives de copropriété (5 K€), l'entretien et les réparations des salles (+21 K€ dont 10 K€ pour une réparation de canalisation au manoir d'Imbranville et 11 K€ pour le bâtiment art du cirque La Brèche) et la maintenance (+20 K€). Les frais de structure ont quant à eux augmenté de près de 4 K€ (hors régularisation de 2021 effectuée en 2022).

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure %
Charges à caractère général (011)	13 597	21 710	147 794	126 083	581%	100%
Charges de gestion courante (65)	2	430	0	-430	-100%	0%
Charges exceptionnelles (67)	40 484	825	210	-615	-75%	0%
Dotations aux provisions (68)		67 897	0	-67 897	-100%	0%
DEPENSES RELIÉES DE FONCTIONNEMENT	54 083	90 862	148 004	57 141	63%	100%

SLO

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes ont progressé de 43 % (+ 73 K€) suite au transfert des salles.

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	2 491	2 491	3 093	602	24%	1%
Autres produits de gestion courante (75)	159 304	167 077	237 255	70 178	42%	98%
Produits exceptionnels (77)	9 873	0	0	0	0%	0%
Reprises sur provisions (78)	0	0	2 254	2 254	ns	1%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	171 668	169 568	242 603	73 035	43%	100%

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	161 795	169 568	240 348	70 780	42%
- Charges de fonctionnement courant	13 599	22 140	147 794	125 653	568%
= EXCEDENT BRUT COURANT	148 196	147 428	92 555	-54 873	-37%
+ Produits exceptionnels et financiers hors Intérêts	9 873	0	2 254	2 254	
- Charges exception. et financ. hors Intérêts	40 484	68 722	210	-68 512	-100%
= EPARGNE DE GESTION	117 586	78 706	94 599	15 893	20%
- Intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE BRUTE	117 586	78 706	94 599	15 893	20%
- Capital	0	0	0	0	
= EPARGNE NETTE	117 586	78 706	94 599	15 893	20%

Le budget locations et prestations de services dégage une épargne nette de 94 599 € en 2023, en augmentation de 16 K€ par rapport à 2022.

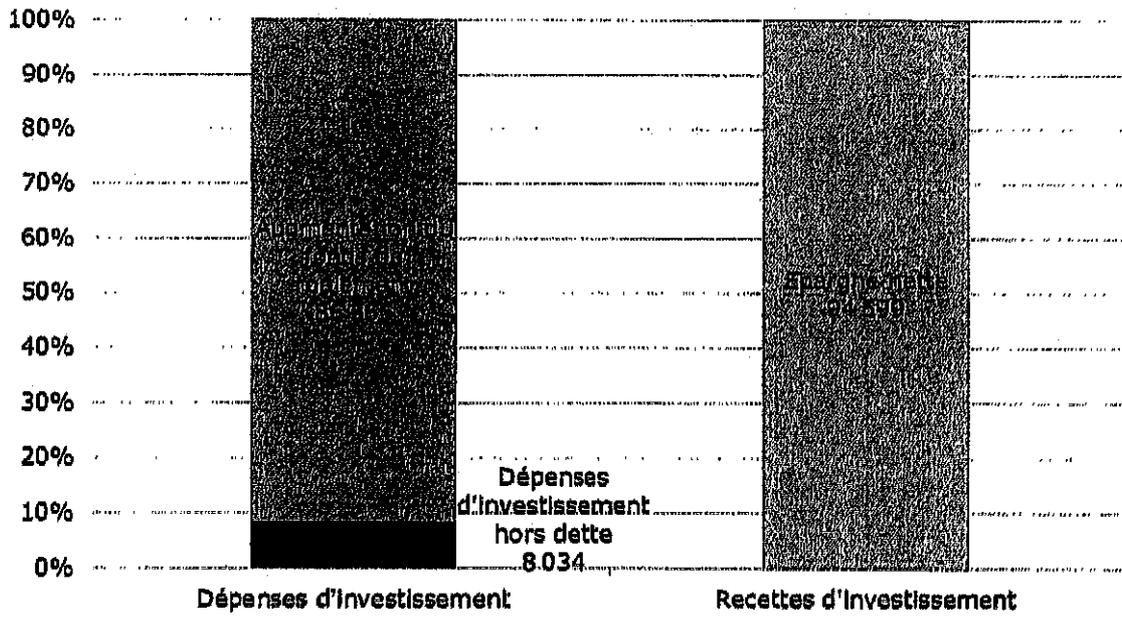
D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 8 034 € et se déclinent comme suit :

- achat d'un four électrique pour la salle de la Manufacture : 3 490 €
- remplacement de la porte de secours pour la salle Ernest Renan : 1 948 €
- installation d'un bruleur gaz à la salle Adrien Girettes : 1 823 €
- achat de mobilier (tables) pour les salles de Tourlaville : 774 €

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par l'épargne nette.

Financement de l'investissement



VI. LE BUDGET ANNEXE PARKINGS

Ce budget annexe comprend les parkings Gambetta-Fontaine (400 places), Napoléon (113 places), Trinité (87 places).

L'exécution du budget parkings se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	533 364	364 768	-168 596	158 385	-10 211
Investissement	60 278	87 216	26 937	21 657	48 595
TOTAL	593 642	451 983	-141 659	180 043	38 384

Le résultat de l'exercice 2023 s'établit à - 141 659 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à 38 384 € contre 190 369 € en 2022, soit une diminution du fonds de roulement de 151 986 €.

En tenant compte des restes à réaliser, le résultat de clôture s'élève à 21 707 €.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 89 %, ont augmenté de 7 % soit +28 K€..

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure
Charges à caractère général (011)	124 310	126 022	158 953	32 931	26%	35%
Charges de personnel (012)	331 034	301 008	296 594	-4 413	-1%	65%
Charges de gestion courante (65)	879	980	928	-52	-5%	0%
Charges exceptionnelles (67)	573	40	0	-40	-100%	0%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	456 796	428 049	456 475	28 426	7%	100%

Les charges à caractère général ont progressé de 26 %, soit + 33 K€ notamment du fait d'une régularisation de la taxe foncière 2022 sur 2023 (26 K€)

Les charges de personnel enregistrent une baisse de 1 % en 2023.

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 61 %, ont diminué de 49 % soit -321 K€.

€	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure
Subventions d'exploitation (74)	134 388	323 113	0	-323 113	-100%	0%
Autres produits de gestion courante (75)	337 885	328 184	332 481	4 296	1%	100%
Produits exceptionnels (77)	141 231	1 859	0	-1 859	-100%	0%
RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT	613 504	653 156	332 481	-320 675	-49%	100%

Au regard des excédents antérieurs, le budget parking n'a pas perçu de subvention du budget principal en 2023. En 2022 cette subvention représentait 50 % des recettes.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75), qui constituent 100 % des recettes totales de fonctionnement, ont augmenté de 1 %, soit + 4 K€..

Les recettes 2022 ont été impactées par la fermeture du parking Notre Dame qui a été complètement réhabilité, avec la suppression des barrières. Ré-ouvert en décembre 2022, le stationnement est désormais réglé par des horodateurs. En 2023, sa gestion est réintégrée au sein du budget principal.

	2021	2022	2023	Evolution en €	Evolution en %
DROIT DE STATIONNEMENT GAMBETTA FONTAINE	211 069	264 545	273 390	8 845	3%
DROIT STATIONNEMENT NAPOLEON	21 578	23 392	22 744	-648	-3%
DROIT DE STATIONNEMENT NOTRE DAME	76 769	0	0	0	ns
DROIT DE STATIONNEMENT TRINITE	28 453	40 247	36 346	-3 901	-10%
Autres (cartes Cotentin, arrondis TVA)	16	0	0	0	ns
TOTAL	337 885	328 184	332 481	4 296	1%

C. Les soldes Intermédiaires de gestion

Les soldes Intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	2021	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	472 273	651 297	332 481	-318 816	-49%
- Charges de fonctionnement courant	456 223	428 009	456 475	28 466	7%
= EXCEDENT BRUT COURANT	16 049	223 288	-123 994	-347 292	-156%
+ Produits exceptionnels et financiers hors Intérêts	141 231	1 859	0	-1 859	-100%
- Charges exception. et financ. hors Intérêts	573	40	0	-40	-100%
= EPARGNE DE GESTION	156 707	225 107	-123 994	-349 101	-155%
- Intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE BRUTE	156 707	225 107	-123 994	-349 101	-155%
- Capital	0	0	0	0	
= EPARGNE NETTE	156 707	225 107	-123 994	-349 101	-155%

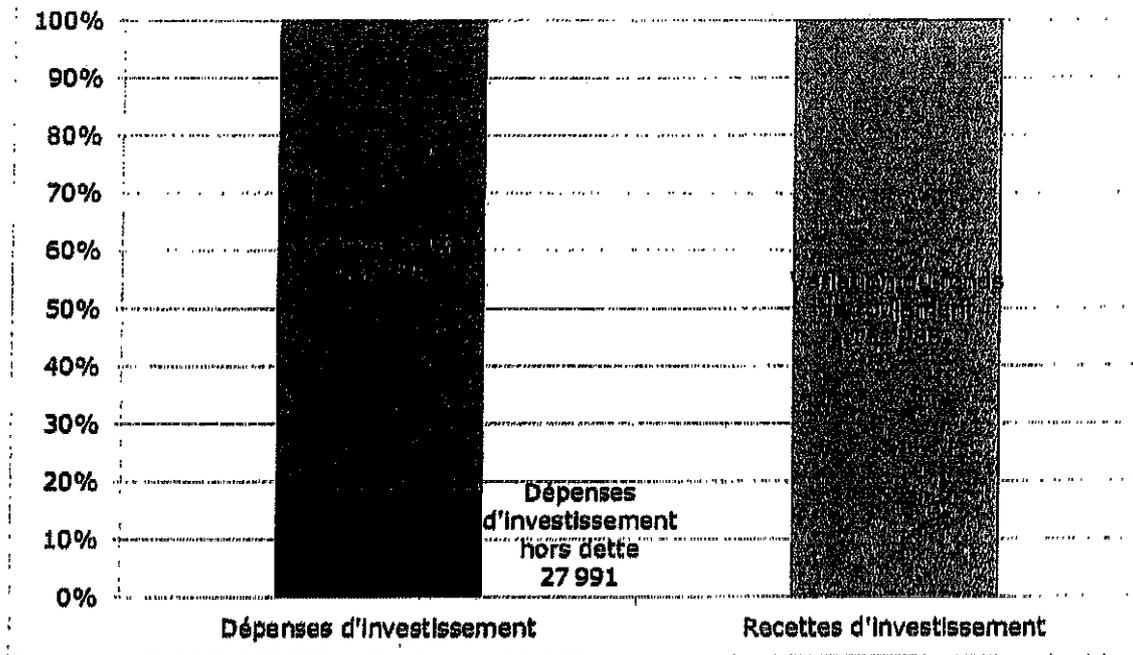
En l'absence de subvention d'équilibre, l'épargne nette du budget parking s'établit à -123 994 €.

D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 27 991 €, elles concernent des travaux pour 26 176 € et l'acquisition de matériel à hauteur de 1 815 €.

L'épargne nette étant négative, les dépenses d'équipement sont financées par les excédents antérieurs.

Financement de l'investissement



VII. LE BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE

Nouveau budget annexe depuis le 1^{er} janvier 2022, le budget centre de santé a pour objet la gestion du centre de santé Brès-Croizat, qui était jusque-là géré sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

L'exécution du budget centre de santé se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	2023	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	823 949	840 587	16 638	3501	20 139
Investissement	2 346	10 127	7 781	-837	6 944
TOTAL	826 295	850 714	24 419	2 664	27 083

Le résultat de l'exercice 2022 s'établit à 24 419 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à 27 083 € contre 3 549 € en 2022, soit une augmentation du fonds de roulement de 23 534 €.

En tenant compte des restes à réaliser, le résultat de clôture s'élève à 26 145 €.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 90 %, se sont élevées à 814 918 € pour l'exercice 2023, en augmentation de 30 %, soit + 188 K€.

€	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure
Charges à caractère général (011)	108 018	142 522	34 504	32%	17%
Charges de personnel (012)	518 583	672 397	153 813	30%	83%
Autres charges de gestion courante (65)	0	82	82		0%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	626 601	814 918	188 317	30%	100%

Les charges de personnel constituent les principales dépenses de ce budget (83 %). Pour les dépenses à caractère général, les principaux postes de dépenses sont les locations immobilières (61 K€) ainsi que l'énergie et l'électricité (16 K€) et les frais de télécommunication (16 K€), en hausse de 13 K€. Des frais de formation ont été enregistrés en 2023 pour 8 K€.

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 92 %, se sont élevées à 840 587 €.

€	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %	Structure
Produits des services (70)	393 623	521 883	128 260	33%	62%
Dotations subv et participations (74)	191 953	304 838	112 885	59%	36%
Autres produits de gestion courante (75)	11 200	13 866	2 667	24%	2%
Produits exceptionnels (77)	34 211	0	-34 211	-100%	0%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	630 987	840 587	209 600	33%	100%

Elles sont principalement constituées des produits des services (62 %), notamment des rétributions de la CPAM et des mutuelles (521 K€).

Le budget a bénéficié d'une subvention du budget principal d'un montant de 304 838 € (chapitre 74).

B. Les soldes intermédiaires de gestion

L'épargne nette s'établit à 25 587 € pour l'année 2023.

	2022	2023	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	596 776	840 587	243 811	41%
- Charges de fonctionnement courant	626 601	815 000	188 399	30%
= EXCEDENT BRUT COURANT	-29 825	25 587	55 412	ns
+ Produits exceptionnels et financiers hors Intérêts	34 211	0	-34 211	-100%
- Charges exception. et financ. hors Intérêts	0	0	0	
= EPARGNE DE GESTION	4 386	25 587	21 201	483%
- Intérêts	0	0	0	
= EPARGNE BRUTE	4 386	25 587	21 201	483%
- Capital	0	0	0	
= EPARGNE NETTE	4 386	25 587	21 201	483%

C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 2 346 €, pour du matériel médical ainsi que du matériel de sonorisation. Ces dépenses sont financées par l'épargne nette.

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
BUDGET PRINCIPAL

CHERBOURG EN COTENTIN le 26/01/2024

NOMENCLATURE	MONTANT
Imputation 4582 01 450221 RENTRER DEPENSES	168 304,93
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	21 382 581,29
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	12 951 410,54

P/ MR LE MAIRE

Gilbert Lepoittevin



NOMENCLATURE		Montant
Imputation	1322 411 REELLE	389 940,65
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1322 515 REELLE	414 050,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1322 70 REELLE	20 562,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1322 845 REELLE	178 500,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1322 847 REELLE	35 317,50
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1323 311 REELLE	16 672,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. DEPARTEMENTS	
Imputation	1323 321 REELLE	128 997,00
Imputation	SURV. NON TRANSF. DEPARTEMENTS	
Imputation	1323 411 REELLE	530 783,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. DEPARTEMENTS	
Imputation	13251 020 REELLE	170 000,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. GFP DE RAITA	
Imputation	13251 311 REELLE	70 000,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. GFP DE RAITA	
Imputation	13251 312 REELLE	200 000,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. GFP DE RAITA	
Imputation	13251 321 REELLE	85 000,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. GFP DE RAITA	
Imputation	13251 420 REELLE	155 300,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. GFP DE RAITA	
Imputation	13251 515 REELLE	50 000,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. GFP DE RAITA	
Imputation	1228 01 REELLE	42 793,88
Imputation	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIP. NO	
Imputation	1328 338 REELLE	200 000,00
Imputation	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIP. NO	
Imputation	1328 420 REELLE	113 737,00
Imputation	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIP. NO	
Imputation	1328 845 REELLE	96 050,00
Imputation	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIP. NO	
Imputation	13461 211 REELLE	16 537,50
Imputation	DOT. EQUIP. TERRITOIRES RURAUX	
Imputation	13461 212 REELLE	85 000,00
Imputation	DOT. EQUIP. TERRITOIRES RURAUX	
Imputation	13461 321 REELLE	22 500,00
Imputation	DOT. EQUIP. TERRITOIRES RURAUX	
Imputation	13461 323 REELLE	13 500,00
Imputation	DOT. EQUIP. TERRITOIRES RURAUX	
Imputation	13461 421 REELLE	57 180,28
Imputation	DOT. EQUIP. TERRITOIRES RURAUX	
Imputation	13461 845 REELLE	75 437,50
Imputation	DOT. EQUIP. TERRITOIRES RURAUX	
Imputation	1641 01 REELLE	6 500 000,00
Imputation	EMPRUNTS EN EUROS	
Imputation	45412 01 4541201 REELLE	10 088,00
Imputation	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE	

NOMENCLATURE		MONTANT
Imputation	2315 515 REELLE	1 501 519,56
Imputation	INSTALL., MATERIEL ET OUTILL.	
Imputation	2315 845 REELLE	2 047 882,45
Imputation	INSTALL., MATERIEL ET OUTILL.	
Imputation	2315 847 REELLE	1 119 634,08
Imputation	INSTALL., MATERIEL ET OUTILL.	
Imputation	2316 314 REELLE	18 740,00
	RESTAUR. BIENS HIST. CULTUREL	
Imputation	238 212 REELLE	369 000,00
Imputation	AVANCES COMMANDRS IMMO CORPORA	
Imputation	218 281 REELLE	35,17
Imputation	AVANCES COMMANDES IMMO CORPORA	1 806,35
Imputation	4581 01 458111 REELLE	
Imputation	OPERATIONS SOUS MANDAT	113 817,91
Imputation	4581 01 458121 REELLE	
Imputation	OPERATIONS SOUS MANDAT	
RECETTE		12 951 410,54
Imputation	1313 845 REELLE	67 289,02
Imputation	SUBV. TRANSF. DEPARTEMENTS	
Imputation	1321 1 REELLE	57 750,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 212 REELLE	36 529,01
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 311 REELLE	87 442,60
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 315 REELLE	28 877,81
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 317 REELLE	346 840,56
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 321 REELLE	352 098,82
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 420 REELLE	479 000,38
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 510 REELLE	7 885,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1322 512 REELLE	12 711,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1322 515 REELLE	216 849,67
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 552 REELLE	111 019,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1321 845 REELLE	208 000,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. ETAT, ETABL.	
Imputation	1322 020 REELLE	137 977,50
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1322 212 REELLE	300 000,00
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1322 311 REELLE	85 012,79
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	
Imputation	1322 321 REELLE	183 076,14
Imputation	SUBV. NON TRANSF. REGIONS	

SLO

NOMENCLATURE	MONTANT
Imputation 2313 212 REELLE	1 586 960,57
CONSTRUCTIONS 2313 281 REELLE	76 788,70
CONSTRUCTIONS 2313 311 REELLE	182 312,23
CONSTRUCTIONS 2313 312 REELLE	47 085,43
CONSTRUCTIONS 2313 313 REELLE	2 760,00
CONSTRUCTIONS 2313 314 REELLE	84 521,54
CONSTRUCTIONS 2313 315 REELLE	12 716,29
CONSTRUCTIONS 2313 316 REELLE	202 462,12
CONSTRUCTIONS 2313 317 REELLE	1 838 998,71
CONSTRUCTIONS 2313 321 REELLE	1 555 992,46
CONSTRUCTIONS 2313 322 REELLE	29 465,70
CONSTRUCTIONS 2313 325 REELLE	44 700,20
CONSTRUCTIONS 2313 331 REELLE	45 292,35
CONSTRUCTIONS 2313 336 REELLE	412 901,21
CONSTRUCTIONS 2313 416 REELLE	1 627,80
CONSTRUCTIONS 2313 420 REELLE	179 443,32
CONSTRUCTIONS 2313 422 REELLE	4 011,39
CONSTRUCTIONS 2313 4238 REELLE	30 261,55
CONSTRUCTIONS 2313 511 REELLE	896,14
CONSTRUCTIONS 2313 515 REELLE	19 688,82
CONSTRUCTIONS 2313 551 REELLE	113 090,90
CONSTRUCTIONS 2314 281 REELLE	15 534,18
CONSTRUCTIONS SER SOL D'AUTRUI 2315 311 REELLE	16 316,62
INSTALL. MATERIEL ET OUTILL. 2315 322 REELLE	3 967,20
INSTALL. MATERIEL ET OUTILL. 2315 42C REELLE	308 699,99
INSTALL. MATERIEL ET OUTILL. 2315 512 REELLE	468 152,96
INSTALL. MATERIEL ET OUTILL.	

	NOMENCLATURE	MONTANT
Imputation	2188 022 REELLE	4 860,59
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 11 REELLE	561,74
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 21 REELLE	6 955,81
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 31 REELLE	-69,00
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 41 REELLE	22 179,55
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 51 REELLE	662,64
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 61 REELLE	5 417,44
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 71 REELLE	4 595,26
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 81 REELLE	63 714,41
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 91 REELLE	1 990,36
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 01 REELLE	17 998,60
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 10 REELLE	98 508,70
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 20 REELLE	20 186,91
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 30 REELLE	20 210,87
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 40 REELLE	5 279,58
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 50 REELLE	464,40
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 60 REELLE	16 502,22
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 70 REELLE	11 705,11
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 80 REELLE	78 458,51
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	
	2188 90 REELLE	25 371,27
Imputation	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE	
	2112 01 REELLE	842,90
Imputation	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE	
	2112 02 REELLE	8 696,66
Imputation	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE	
	2112 03 REELLE	81 152,86
Imputation	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE	
	2112 04 REELLE	900 056,07
Imputation	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE	
	2112 05 REELLE	341,38
Imputation	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE	
	2112 06 REELLE	386 922,58

	NOMENCLATURE	MONTANT
Imputation	2158 11 REELLE	39 173,19
Imputation	AUTRES INST. MATERIEL, OUTIL. T	
Imputation	2158 511 REELLE	111 720,00
Imputation	AUTRES INST. MATERIEL, OUTIL. T	
Imputation	21612 312 REELLE	3 275,00
Imputation	DEPENSES ULTERIEURES IMMOB	
Imputation	21828 020 REELLE	507 201,34
Imputation	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	
Imputation	21828 511 REELLE	165 781,63
Imputation	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	
Imputation	21828 7222 REELLE	158 974,45
Imputation	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	
Imputation	21831 212 REELLE	29 512,51
Imputation	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	
Imputation	21838 020 REELLE	609 834,47
Imputation	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	
Imputation	21938 213 REELLE	8 765,36
Imputation	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	
Imputation	21838 4221 REELLE	6 586,97
Imputation	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	
Imputation	21841 211 REELLE	14 818,20
Imputation	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	
Imputation	21841 212 REELLE	1 027,12
Imputation	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	
Imputation	21848 020 REELLE	26 250,58
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 022 REELLE	4 775,16
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 281 REELLE	3 775,25
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 288 REELLE	4 319,65
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 311 REELLE	895,02
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 313 REELLE	1 518,03
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 316 REELLE	1 876,15
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 321 REELLE	3 888,00
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 321 REELLE	1 863,74
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 4221 REELLE	660,79
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 4222 REELLE	2 218,12
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 4228 REELLE	8 654,00
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	21848 511 REELLE	18 309,95
Imputation	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET	
Imputation	2185 020 REELLE	28 307,55
Imputation	MATERIEL DE TELEPHONIE	
Imputation	2188 020 REELLE	
Imputation	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	

	MONTANT
IMPUTATION 21214 322 REELLE	85 224,00
BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIF 21314 323 REELLE	33 903,99
BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIF 21314 323 REELLE	8 351,36
BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIF 21314 331 REELLE	491,08
BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIF 21314 338 REELLE	1 240,56
BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIF 21316 025 REELLE	48 897,63
EQUIPEMENTS DU CIMETIERE 21318 020 REELLE	77 802,97
autres batiments publics 21318 281 REELLE	9 938,72
autres batiments publics 21318 312 REELLE	24 706,99
autres batiments publics 21318 314 REELLE	1 340,64
autres batiments publics 21318 331 REELLE	1 049,89
autres batiments publics 21318 338 REELLE	190 585,21
autres batiments publics 21318 4221 REELLE	3 903,63
autres batiments publics 21318 4228 REELLE	6 961,50
autres batiments publics 21318 510 REELLE	92 000,00
autres batiments publics 21318 515 REELLE	504,92
autres batiments publics 21318 551 REELLE	724,48
autres batiments publics 21351 020 REELLE	18 460,70
BATIMENTS PUBLICS 2141 020 REELLE	16 434,90
CONSTRUCT SOL AUTRUI - BATIME 2152 512 REELLE	15 185,69
INSTALLATIONS DE VOIRIE 2152 847 REELLE	7 952,22
INSTALLATIONS DE VOIRIE 21538 512 REELLE	943,29
autres RESERVA 215731 7222 REELLE	7 496,69
MATERIEL ROULANT 215731 845 REELLE	645 857,37
MATERIEL ROULANT 215738 845 REELLE	2 038,70
AJRE MATERIEL ET COUTILLAGE DE 215738 847 REELLE	32 251,91
AJRE MATERIEL ET COUTILLAGE DE	

		MONTEANT
Imputation	2111 515 NOUVEAUX TERRAINS REELLE	38 446,82
Imputation	2112 845 TERRAINS REELLE	8 254,14
Imputation	2113 515 TERRAINS DE VOIRIE REELLE	250 030,00
Imputation	2115 515 TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE V REELLE	49 839,60
Imputation	2128 025 TERRAINS BATIS REELLE	17 528,52
Imputation	2128 211 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT REELLE	45 983,29
Imputation	2128 322 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT REELLE	11 821,30
Imputation	2128 511 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT REELLE	130 642,95
Imputation	2128 847 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT REELLE	55,30
Imputation	21311 020 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT REELLE	122 167,32
Imputation	21311 025 BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS REELLE	42 757,26
Imputation	21312 211 BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS REELLE	99 046,68
Imputation	21312 212 BÂTIMENTS SCOLAIRES REELLE	199 765,05
Imputation	21312 213 BÂTIMENTS SCOLAIRES REELLE	6 388,78
Imputation	21313 331 BÂTIMENTS SOC-AUX ET MEDICO-SO REELLE	1 208,70
Imputation	21313 338 BÂTIMENTS SOC-AUX ET MEDICO-SO REELLE	22 501,35
Imputation	21313 423 BÂTIMENTS SOC-AUX ET MEDICO-SO REELLE	2 670,46
Imputation	21313 551 BÂTIMENTS SOC-AUX ET MEDICO-SO REELLE	56 837,86
Imputation	21314 30 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	18 537,54
Imputation	21314 311 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	125,59
Imputation	21314 312 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	62 181,24
Imputation	21314 313 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	3 374,98
Imputation	21314 314 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	477,63
Imputation	21314 316 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	11 729,94
Imputation	21314 317 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	537,65
Imputation	21314 321 BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIF REELLE	230 527,46

! ARRET DE REPORTS DE L'EXERCICE 2024 !

NOUVEAUX	MONTANT
SECTION D'INVESTISSEMENT (Solde)	8 431 170,75
DEPENSE	21 382 581,29
Imputation 1641 01 REELLE	42 791,88
Imputation 2031 020 REELLE	101 253,78
Imputation 2031 025 REELLE	900,00
Imputation 2031 312 REELLE	18 750,00
Imputation 2031 323 REELLE	1 950,00
Imputation 2031 512 REELLE	19 894,19
Imputation 2031 515 REELLE	220 866,60
Imputation 2031 845 REELLE	222 568,65
Imputation 2031 020 REELLE	1 011,16
Imputation 2041581 510 REELLE	5 250,00
Imputation 2041582 552 REELLE	194 768,37
Imputation 204162 552 REELLE	22 400,00
Imputation 20421 70 REELLE	4 000,00
Imputation 20422 552 REELLE	42 000,00
Imputation 20422 60 REELLE	3 071,00
Imputation 20422 632 REELLE	689,43
Imputation 2051 020 REELLE	178 637,12
Imputation 2051 212 REELLE	424,00
Imputation 2086 020 REELLE	20 600,52

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 03/07/2024
ID 0509000056844-20240626-0A-2023-03-BF

510
Mairie de Cherbourg-en-Cotentin
50100 Cherbourg-en-Cotentin

CHERBOURG EN COTENTIN
Mairie de Cherbourg-en-Cotentin

CHERBOURG EN COTENTIN Le 16/01/2024

ARRETS DE REPORTS DE L'EXERCICE 2024

NONRÉCUPÉRABLE	MONTANT
IMMOBILISATION D'INVESTISSEMENT (Solde)	20 456,80
IMMOBILISATION D'INVESTISSEMENT	20 456,80
IMMOBILISATION D'INVESTISSEMENT	20 456,80
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	20 456,80
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	0,00

MR LE MAIRE
Gilbert LEBOITTEVIN

CHERBOURG EN COTENTIN
MAYORAL
DE PLAISANCE
DE DES BASTIONS
CHERBOURG EN COTENTIN

CHERBOURG EN COTENTIN Le 16/01/2024

ARRÊTÉ DE REPORTS DE L'EXERCICE 2024

NOMENCLATURE	MONTANT
SECTION D'INVESTISSEMENT (solde)	256 337,16
Imputation	256 337,16
2031 REELLE	121 462,30
FRAIS D'ETUDES REELLE	250,00
FRAIS D'INSERTION	14 967,39
TERMINAIS BÂTIMENTS REELLE	2 856,21
2131 REELLE	54 347,31
BÂTIMENTS REELLE	23 234,72
2151 REELLE	2 526,40
INSTALLATIONS COMPLÈTES SPECIA	7 421,83
2182 REELLE	1 514,50
MATÉRIEL DE TRANSPORT REELLE	27 756,50
2193 REELLE	
MATÉRIEL INFORMATIQUE	
2188 REELLE	
AUT. IMPOS. CONDO AUTRES	
2313 REELLE	
IMMO EN COURS CONSTRUCTION	
2315 REELLE	
INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUT	
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	256 337,16
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	0,00

M R M R M A I R R

Gilbert LEROTTEVIN



510
2023
CHERBOURG EN COTENTIN
50008
CHERBOURG EN COTENTIN

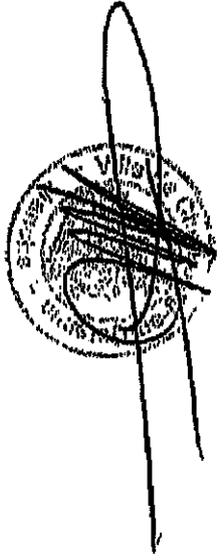
MAIRIE DE CHERBOURG EN COTENTIN
SERVICES PRESTATION SERVICES
LE DES BASTIONS

CHERBOURG EN COTENTIN le 16/01/2024

ARRÊTÉ DE REPORTS DE L'EXERCICE 2024

NOUVEAUX	MONTRANT
SECTION D'INVESTISSEMENT (Solde)	22 583,86
CHARGES	22 983,86
Dépense 2131 REVENUE	8 470,45
Dépense 2138 BÂTIMENTS	198,00
Dépense 2313 AUT. IMMOB. CORPO. AUTRES	14 315,41
Dépense 2313 REVENUS	
Dépense 2313 IMMO EN COURS CONSTRUCTION	
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	22 983,86
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	0,00

MR LE MAIRE
Gilbert LEFOTREVIN



Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

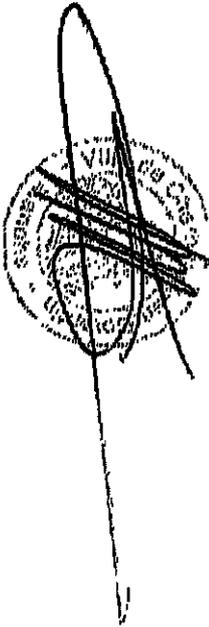
CHERBOURG EN COTENTIN Le 16/01/2024

CITE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
FONDS DES BASTIONS
CHERBOURG EN COTENTIN
VILLE DE CHERBOURG EN COTENTIN

ARRÊTÉ DE REPORTS DE L'EXERCICE 2024

NOMENCLATURE	MONTANT
SECTION D'INVESTISSEMENT (solde)	16 577,00
IMMOBILISER	16 577,00
Imputation 2188 REVENUE	13 077,00
Autr. IMMOB CORPO AUTRES	3 500,00
Imputation 2313 PERTE	
IMMO EN COURS CONSTRUCTION	
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	16 577,00
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	0,00

MR LE MAIRE
Gilbert LEOTTAVIN



Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

SLO

ID : 050-200056844-20240626-CA-2023

MUNICIPALITE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
CENTRE DE SANTE HENRI CROIZAT
RUE DES BASTIONS
53103 CHERBOURG EN COTENTIN

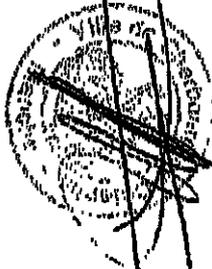
HERBOURG EN COTENTIN LE 16/01/2024

ARRÊTÉ DE RAPPORTS DE L'EXERCICE 2024

NOMENCLATURE	MONTANT
ACTION D'INVESTISSEMENT (Solde)	937,97
EXPENSE	937,97
Imputation 2.848 REELLE	937,97
AUTRES MATÉRIELS DE BUREAU ET	937,97
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	937,97
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	0,00

PAR LE MAIRE

Gilbert LECHITREUIL



Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

SLO ✓

ID : 050-200056844-20240626-CA_2023_01-BF